60¢
plus TPS

LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 12 au 18 mars 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



photo: Jean-Pierre Dubé

L'indigestion scolaire

La ministre de l'Éducation va présenter très prochainement un projet de loi sur la gestion scolaire, sans aucune modification au plan proposé en mars 1992. Malgré un jugement plutôt favorable de la Cour suprême, les organismes francophones restent frustrés dans leur efforts. Pages 6 et 7.



La revanche Dumont

Son héros a dirigé un gouvernement provisoire, mais le Métis Yvon Dumont, de Saint-Laurent, est désormais lieutenant-gouverneur. Lors de son assermentation au Palais législatif, le 5 mars, il était accompagné de son épouse Lyla et de Georges Ducharme, qui l'a présenté dans les langues officielles.

La peur d'avoir peur

Il n'y a pas de services en français au Manitoba pour les personnes souffrant de phobies et d'anxiété. Mais le Club des Francs-Parleurs Toastmasters en attire quelques-uns. **Page 19.**

Le Meilleur des Crusaders

Après la victoire de St. Paul's au championnat provincial de hockey des écoles secondaires, le marqueur Donald Meilleur espère évoluer dans une ligue universitaire, peut-être aux États-Unis. **Page 17.**

La famille en affaires

Une série de huit ateliers sur la gestion très particulière des entreprises familiales sera donnée en mars dans huit villages francophones. **Page 3.**

Citation de la semaine

«On s'est fait dire que notre pièce valait trois homélies.»

Suzanne Foidart, de Saint-Jean-Baptiste, au sujet de la pièce Un p'tit coup chez nous, présenté lors du Festival théâtre communautaire. **Page 13.**

Au pays des merveilles

Carol Harvey est l'auteur d'un essai, Le cyle manitobain de Gabrielle Roy, où elle explique comment le Manitoba est devenu un pays littéraire dans l'oeuvre de la célèbre romancière. **Page 11.**

Attention, danger!

Les jeunes qui passent six ou sept heures par jour devant la télé ne développent pas leurs talents, selon l'artiste Michel LeBlanc, qui donne des ateliers sur les médias dans les écoles. **Page 15.**



photo: Laurent Gimenez

Plus fins que les humains

John et Laura Bodner, de Saint-Vital, conversent au sujet des chats, leur passion commune. Membres du Manitoba Cat Club, ils participeront les 13 et 14 mars à un concours des chats du printemps au CCFM. Page 10.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

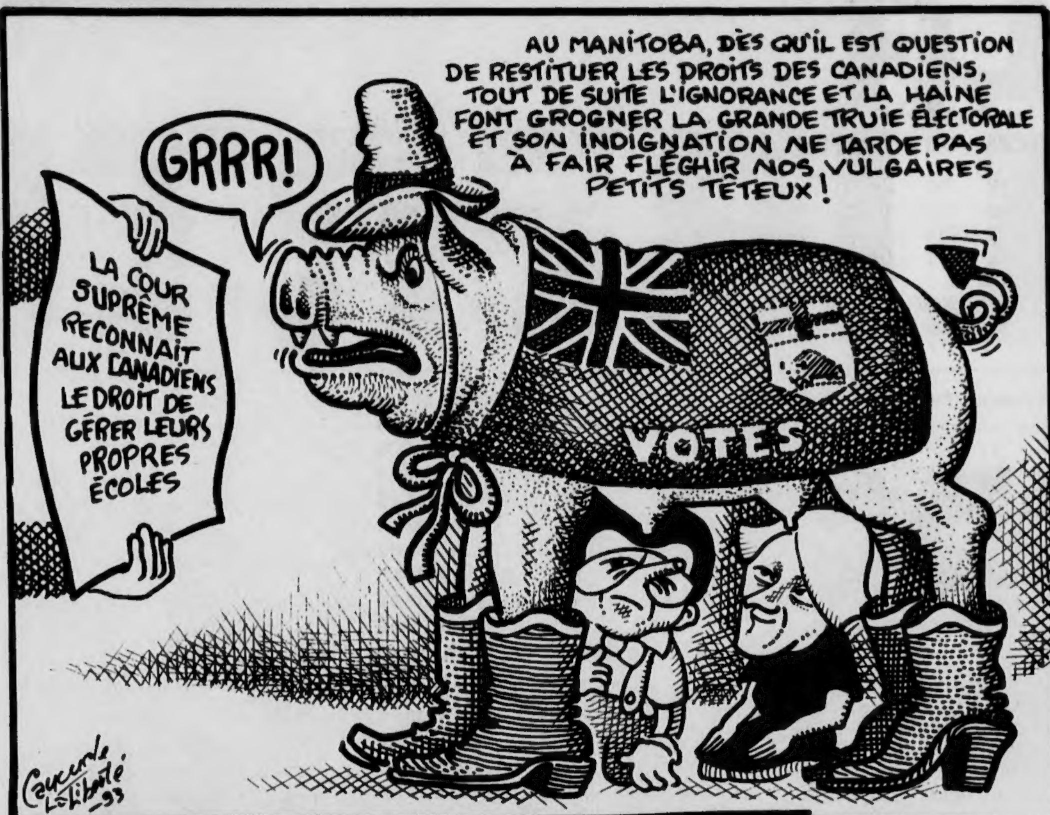
L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Exposition féline. Page 10.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Pierrette Kieebaum. Page 21.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Le Manitoba a le plus grand nombre

Winnipeg - Des 793 cessations d'emploi annoncées par le CN dans l'Ouest canadien, 350 proviendront du Manitoba. L'élimination de l'équivalent de 352 autres postes est en train de s'opérer par attrition, par annulation des programmes saisonniers d'embauche et par l'instauration de la semaine de quatre jours aux ateliers de Transcona et pour un certain nombre de personnes au triage de Symington.

Cette dernière mesure, selon le CN, permettra toutefois de sauvegarder l'équivalent de 184 postes. Plus de 300 postes supplémentaires seront par ailleurs supprimés dans le courant de l'année, mais on n'en connaît pour le moment ni l'endroit ni les titulaires. Le CN prévoit d'autres réductions de personnel dans l'Ouest canadien en 1994 et 1995. Le Manitoba conserve les effectifs les plus nombreux de l'Ouest canadien, soit 4 948 employés.

Des messages d'écocivisme

Winnipeg - Depuis le 22 février, les bureaux météorologiques d'Environnement Canada diffusent quotidiennement des messages d'écocivisme. Ces messages sont groupés par séries hebdomadaires, avec un message distinct pour chaque jour de la semaine. La première année, ils porteront sur l'écocivisme, les changements atmosphériques, la conservation de l'eau, la réduction des déchets, ainsi que la protection des espaces et des espèces. Des thèmes saisonniers seront également évoqués.

Un baccalauréat international

Québec - Le baccalauréat international (BI) est désormais disponible pour les francophones canadiens. Depuis plusieurs années, plusieurs écoles anglophones offraient ce réputé programme, notamment au collège Lester B. Pearson à Victoria. Le Petit Séminaire de Québec s'est donné une structure d'accueil pour les francophones hors Québec.

Le BI est un programme administré de Genève, Suisse, par l'Office du Baccalauréat International qui supervise ce réseau scolaire mondial de plus de 500 écoles accréditées d'une soixantaine de pays.

À Québec, le BI est de niveau cégep et disponible après la 11e année. Le programme a une durée de deux ans et est dispensé dans les sciences de la santé, pures, humaines et de l'administration. Reconnu par les grandes universités du monde, le diplôme donne accès en deuxième année dans les universités hors Québec.

Comment gérer l'entreprise familiale, selon la Banque fédérale de développement

Un atelier offert en français dans huit villages

Un agriculteur, un commerçant, ou tout autre propriétaire d'une entreprise familiale peut consacrer, dans sa vie, 80 000 heures à bâtir et faire fonctionner son affaire. Mais il passera moins de dix heures à préparer ses enfants quand ils prennent la relève. Résultat: environ 70 % des entreprises familiales ne survivraient pas à la deuxième génération.

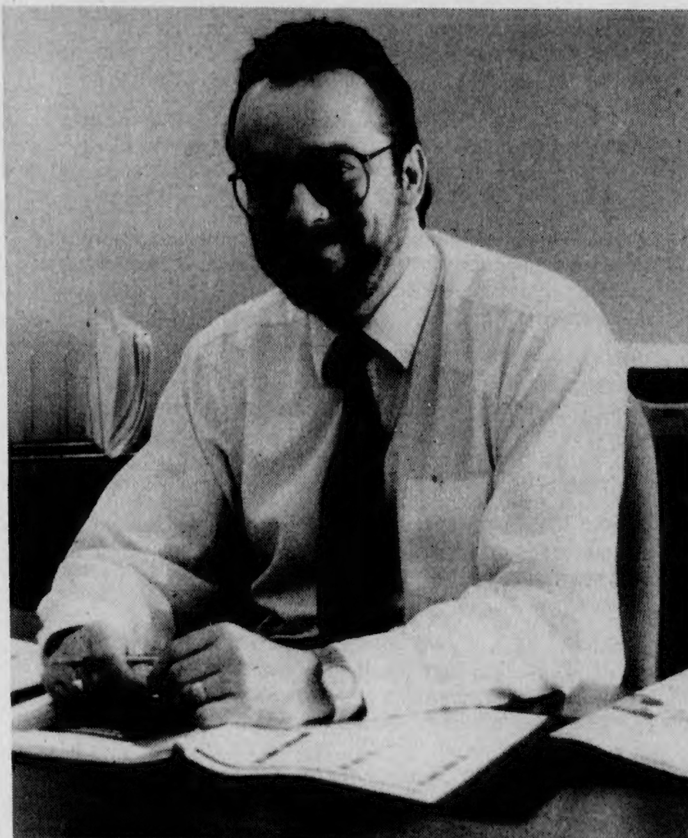
C'est là un des nombreux défis auxquels sont confrontés les familles qui veulent voir survivre leur entreprise. Et ces familles sont nombreuses puisqu'on estime, qu'au Canada, 90 % des entreprises sont de types familiales.

Comment gérer une entreprise familiale? Comment faire la différence entre votre patron et votre père, votre responsable du service à la clientèle et votre époux? Comment préparer la transmission des pouvoirs et responsabilités? Comment s'assurer d'une retraite confortable?

Voilà quelques-uns des aspects abordés lors d'un atelier portant sur la gestion des entreprises familiales, qui sera offert par la Banque fédérale de développement (BFD) en collaboration avec le Bureau de développement économique dans huit communautés francophones au cours du mois de mars (1).

Conçu par Yvon Perreault, professeur au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal, cet atelier aborde les aspects humains de la gestion d'une entreprise familiale, où les difficultés rencontrées sont souvent reliées aux relations humaines et à la confusion des rôles entre la famille et l'entreprise.

L'automne dernier, la BFD avait convié un auditoire sélectionné à assister à l'activité, qui était offert hors Québec pour la première fois. Depuis, la BFD en a acheté les droits pour le Canada.


photo: Sylviane Lanthier

Le coordonnateur Guy Bradet: une deuxième série en avril sur le service à la clientèle.

«Les gens qui veulent voir leurs enfants prendre la relève, qui veulent éclaircir les aspects légal et fiscal de la succession, qui cherchent des outils pour mieux gérer le travail des membres de la famille dans l'entreprise trouveront leur compte dans cet atelier», estime le coordonnateur des séminaires pour la BFD, Guy Bradet.

«Les gens pensent parfois qu'ils peuvent vendre l'entreprise à leur enfant pour un dollar, par exemple. Mais ça ne fonctionne pas comme ça avec Revenu Canada! Si on vend, il faut vendre à la valeur du marché, et on doit être au courant des impôts à payer sur les revenus en gains de capitaux.» Si au contraire on choisi de laisser l'entreprise par testament, il faut aussi en connaître les conséquences.

Travailler avec des membres de sa famille est souvent moins facile que de travailler avec des étrangers: «Comment fait-on, par exemple, pour congédier du personnel ou diminuer des salaires quand les employés concernés sont des membres de la famille?»

Il en coûte 100 $ par entreprise pour participer à cet atelier d'une journée, quel que soit le nombre de personnes de l'entreprise qui seront présents. Pour s'informer ou s'inscrire, contactez Guy Bradet au 983-7900.

Sylviane LANTHIER

(1) Le séminaire sera offert dans ces communautés aux dates suivantes: le 16 mars à Notre-Dame-de-Lourdes, le 17 mars à Sainte-Agathe, le 18 mars à Saint-Malo, le 23 mars à Saint-Georges, le 24 mars à La Broquerie, le 25 mars à Saint-Jean-Baptiste, le 30 mars à Saint-Pierre-Jolys et le 31 mars à Saint-Boniface.

SAINT-BONIFACE

Louis et Armelle Molin à Amnistie internationale

Louis et Armelle Molin, qui ont été missionnaires laïques en Bolivie, sont les invités du groupe local d'Amnistie internationale le 11 mars, à compter de 19 h 45, à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Les réunions du groupe ont toujours lieu à cet endroit le deuxième jeudi du mois de 19 h à 21 h.

Y.C.


photo: Karine Beaudette

D'hier à aujourd'hui

Une soixantaine de femmes se sont rassemblées au Collège universitaire de Saint-Boniface le 8 mars pour souligner la Journée internationale des femmes.

Tour à tour, Monique Joyal-Oldenburg de Pluri-elles, Danielle Chagnon de Réseau, Monique Hébert du Réseau national d'action éducation femmes et Lise Plouffe de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises ont livré leur message.

A suivi un match d'improvisation. Des femmes de l'assemblée se sont jointes aux joueuses de la Ligue d'improvisation du Manitoba pour la deuxième partie du match.

Pluri-elles, qui a organisé l'événement, en a aussi profité pour décerner les prix du concours «D'hier à aujourd'hui». Marielle Dupont a gagné le premier prix avec son poème «Une toile remarquable» et Mariette Lachance a remporté les deuxième et troisième prix avec son texte «L'hier de Ti-Pit et l'aujourd'hui de la p'tite» et son poème «Femme d'hier à aujourd'hui».

K.B.

ÉDITORIAL

Le temps d'être généreux

Le juge en chef de la Cour suprême ne croyait pas si bien dire en écrivant: «Le présent pourvoi révèle la tension qui existe entre le caractère réparateur de l'art. 23 et la nécessité de ne pas gêner l'exercice du pouvoir discrétionnaire du législateur ou la mise en oeuvre d'une loi.»

Il semble qu'Antonio Lamer n'en a pas fait assez pour dissiper la tension: les deux parties du litige, la province et les parents francophones, ont toutes les deux crié victoire, citations de la Cour suprême à l'appui.

Selon le gouvernement, le plus haut tribunal du pays a eu l'occasion de commenter son modèle de gestion et a refusé de le faire, ce qui, selon Rosemary Vodrey, correspond à un endossement.

Il est vrai que la Cour ne s'est pas prononcé sur le plan manitobain. «Ce projet de loi (1) n'est pas visé en soi par le présent pourvoi, a écrit le juge en chef, ... je m'abstiens expressément de me prononcer...» Le but de l'appel des parents était d'obtenir une déclaration de principe sur l'application manitobaine de l'art. 23.

Mais il n'est pas exact ni honnête de conclure que le refus de commenter correspond à une autorisation de procéder. Le contraire est bien plus évident quand on lit les mises en garde qui suivent.

«Toutefois, je tiens à faire ressortir que, dans la mise en oeuvre d'un tel système..., la province doit explicitement examiner un certain nombre de questions pour satisfaire à ses obligations constitutionnelles et respecter l'objet et le caractère réparateur de l'art. 23. La mise en oeuvre exige une plein compréhension des besoins de la minorité linguistique francophone.

«Il faut éviter toutes dispositions et structures qui portent atteinte, font obstacle ou ne répondent tout simplement pas aux besoins de la minorité.»

Le juge Lamer précise davantage: «Si la province décide d'offrir aux parents d'un groupe linguistique minoritaire un choix d'écoles où sera dispensée l'instruction dans la langue de la minorité, elle ne doit pas le faire au dépens des services offerts par un conseil scolaire de langue française.»

Le juge ne dit pas à la province quoi faire comme tel, le texte étant écrit au conditionnel. Mais dans les faits, comme la province a bel et bien décidé d'offrir un choix d'écoles, ce choix aura pour effet, dans le contexte d'un droit fondé sur le nombre, de porter atteinte aux services offerts par un conseil scolaire de langue française.

En d'autres mots, si la Cour suprême ne s'est pas prononcée sur une question hypothétique, il en serait tout autrement si la situation de fait lui était présentée. La nécessité de ne pas gêner l'exercice discrétionnaire du législateur serait vite évacuée.

Lamer cite son prédécesseur, le juge en chef Dickson: «Les tribunaux devraient se garder d'intervenir et d'imposer des normes..., sauf dans les cas où le pouvoir discrétionnaire n'est pas exercé du tout, ou l'est de façon à nier un droit constitutionnel.»

Avec la décision de l'équipe Filmon de procéder, envers et contre tous, il ne fait pas de doute que le temps de redemander aux tribunaux d'intervenir n'est pas loin.

Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à pousser les parents à retourner devant les tribunaux encore une autre fois? Mauvais conseillers ou mauvaise volonté?

Gary Filmon a laissé entendre le 4 mars que les médias francophones comprennent toujours les choses à l'envers des autres médias. C'était plutôt drôle de lire, les 5 et 6 mars, des éditoriaux du Free Press l'enjoignant de réexaminer attentivement le jugement unanime de la Cour suprême.

Il est clair que Gary Filmon est plus intéressé à satisfaire la majorité de Manitobain.e.s qui ne sont pas visés par l'art. 23.

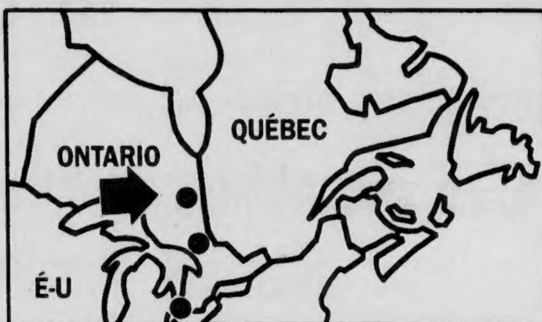
La situation demande toutefois une toute autre attitude: la générosité devant l'urgence de réparer une grave injustice. Les Franco-Manitobain.e.s et les tribunaux continueront à lui indiquer cette voie.

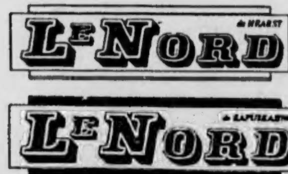
Jean-Pierre DUBÉ

(1) En fait, il ne s'agit pas d'un projet de loi, mais d'un plan de mise en oeuvre de la gestion, qui comprend la création d'un comité présidé par (Ô ironie!) l'ancien juge en chef de la Cour d'appel, Alfred Monnin, dont le jugement a été renversé le 4 mars par la Cour suprême.

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone





La voix du Nord-Est ontarien

La première édition du journal Le Nord a paru le mercredi 24 mars 1976 à Hearst. Il s'agissait d'un journal de 24 pages tiré à 1 600 exemplaires qui, même si la première page indiquait un coût de 25 ¢ l'exemplaire, a été distribué gratuitement dans la région.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Au cours des prochains mois, La Liberté profitera de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Les trois numéros suivants ont aussi été distribués sans frais. Le journal a par la suite été vendu à 25 ¢ la copie et à, 30 ¢ lorsqu'il était distribué à domicile par des camelots.

Gilles Camiré, administrateur, Paul Tanguay, rédacteur en chef et publiciste, Omer Cantin, journaliste, et Louise Tanguay à la mise en page, ont formé la première équipe du journal.

Dans le premier numéro, on fait état de l'intention du député provincial d'alors, René Brunelle, de quitter la politique à la fin de son mandat, du 93e anniversaire de naissance de Mme Léocadie Turgeon et des travaux au complexe municipal de Mattice-Val Côté qui avançaient à grands pas.

Dans le monde du sport, les Rois terminaient en tête du classement de la Ligue de ballon sur glace de Hearst, mais Ned Bosnick de l'équipe de la Légion terminait premier compteur.

On publiait aussi à chaque semaine un extrait de La défriche, une recherche historique de la région publiée en 1974.

Les premières actions du journal se vendaient à 1 $ et des obligations en coupures de 10 $ fournissaient les fonds nécessaires pour acheter l'équipement et payer les salaires.

Les huit premiers directeurs qui ont représenté les autres membres de la corporation et qui ont veillé à la bonne marche de l'entreprise étaient: Gilles Camiré, Omer Cantin, Joseph Dubé, Laurent Guindon, Henri Leclerc, Marcel Leclerc, Paul Tanguay et Raymond Tremblay.

Dix ans plus tard, le journal Le Nord était tiré à plus de 4 500 exemplaires et distribué de Longlac à l'ouest jusqu'à Smooth Rock Falls à l'est pour bien servir les francophones du Nord-Est ontarien.

Au moment où Le Nord a célébré son treizième anniversaire en 1989, Omer Cantin a écrit en éditorial que Le Nord a donné à ses lecteurs plus de 25 000 pages d'information sur toutes sortes de sujets allant de la politique aux «chiens écrasés» en passant par les sports et les activités culturelles. Le Nord est encore vivant, écrivait-il, parce qu'il répond à un besoin.

Entre-temps, Le Nord de Hearst avait fait un rejeton en 1987 avec le lancement du journal Le Nord de Kapuskasing.

Les deux publications sont aujourd'hui la propriété d'une compagnie dont le bureau de direction est composé d'Omer Cantin, de Raymond Alary et de Louis Corbeil.

(*Le texte suivant a été rédigé à partir d'un article paru en première page du journal Le Nord le 14 mai 1986 et d'un éditorial d'Omer Cantin publié le 22 mars 1989.*)



Le fonds de développement porte fruit

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a distribué le 4 mars une première série de bourses et de subventions provenant des intérêts générés par le Fonds de développement. Cette remise met le point final à la campagne de financement qui s'est déroulée du 1er avril 1988 au 31 décembre 1992 et pendant laquelle le CUSB a dépassé son objectif de 1,5 million de $.

Parmi les récipiendaires: Roger Picton, a accepté 500 $ du Fonds Lucien-Guénette, au nom du Parlement jeunesse; Léona Gaudry, a reçu 500 $ du Fonds Étienne-Gaboury pour la Société historique de Saint-Boniface; la registraire du CUSB, Marlene Cormier, a accepté un total de 7 950 $ pour l'Oeuvre des bourses, qui seront remises ensuite à des étudiants du Collège.

On reconnaît dans la photo (de g. à d.): Roger Picton, François Tessier, Gilles Chaput, Paul Ruest, Léona Gaudry, Raymond Hébert, José François, Lucien Guénette, Raymond Constant et Marlene Cormier.

K.B.

Lettres

Respecter la majorité du peuple haïtien

Monsieur le rédacteur,

Je vous fais parvenir la copie d'une lettre que nous venons d'envoyer au nonce apostolique, Mgr Carlo Curis (50 lettres). Des copies de cette même lettre ont été envoyées aux responsables des conférences épiscopales suivantes: Mgr Marcel Gervais, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada; Mgr Bernard Hubert, président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec; Mgr Antoine Hacault, président de la Conférence des évêques catholiques du Manitoba; Mgr Paul O'Byrne, président de la Conférence des évêques catholiques de l'Ouest canadien.

Son Excellence
Mgr Carlo Curis
Pro-Nonce apostolique
724, rue Manor
Ottawa (Ontario)
K1M 0E3

Excellence,

Nous sommes plusieurs en ces journées des 27 et 28 février à participer à une journée de réflexion sur la justice sociale. À la suite de notre réflexion, nous avons cru bon de poser un geste de solidarité avec le peuple d'Haïti.

Les nouvelles reçues récemment au sujet de la situation dans ce pays demeurent angoissantes. L'absence d'une condamnation énergique de la part des autorités vaticanes suite au coup d'?tat et plus particulièrement la présence en Haïti d'un nonce apostolique nous laisse perplexe et nous inquiète grandement.

Il doit être clair pour tous, tant aux chefs d'État qu'aux dirigeants des organismes internationaux, ainsi qu'aux principaux responsables de l'Église catholique, qu'on doit respecter la volonté de la majorité (68 %) du peuple haïtien, exprimée lors de l'élection du 16 décembre 1990.

Il est de première importance que l'Église dans le monde serve de témoin à la justice, à la vérité et à l'amour. Il ne faut surtout pas que les actes de l'Église soient en conflit avec l'Évangile de Jésus-Christ qu'elle annonce.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre nos inquiétudes aux autorités responsables pour le peuple et pour l'Église d'Haïti.

Nous vous prions aussi de recevoir, Excellence, l'expression de nos sentiments respectueux.

Aurore Goulet
Saint-Malo
Le 4 mars 1993

Annaïs a dérangé

Monsieur le rédacteur,

C'est une joie de constater qu'au Manitoba français, nos jeunes développent leurs talents artistiques et théâtraux afin d'exprimer leurs sentiments et leurs pensées. Cependant, où en sommes-nous avec nos pièces raffinées avec un message éducatif, rafraîchissant, significatif et élevant?

La pièce a sans doute un message caché... mais, lequel? Au niveau de la morale, est-ce qu'il y en a? Devant un spectacle où on se masturbe, on simule l'acte sexuel, et on exploite le corps des autres librement, où est la morale, où est la dignité de la femme et de l'homme?

Devant un spectacle où les paroles ne sont pas nécessaires et presque réduites à des sons primitifs et des hurlements, comment croire à une présentation sensée de nous inspirer un message psychologique? Pensons!

Ah oui! Il y a le comportement des bisexuels qui nous est présenté et avec lequel nous devons comprendre et sympathiser. Serait-ce le lieu, l'endroit pour inciter notre sympathie et notre compréhension? Le contexte est-il livré à l'intention du public qui fréquente habituellement le Cercle Molière?

Si oui, alors il serait temps d'établir, à la sortie du dépliant, un barème de censure afin que le public en général (éducateurs, parents et jeunes) puisse choisir les représentations de leur goût.

Oui, nos jeunes ont tellement de potentiel! Pourquoi les influencer et les encourager à vivre une sexualité aussi avilie? La sexualité c'est beau – c'est grand. Ce n'est pas nécessaire de la pavaner ni de l'imposer aux autres.

Considérant les talents de nos jeunes, n'y aurait-il pas lieu de les voir développer d'autres valeurs plus esthétiques, morales voire même éducatives? Ils en sont bien capables!

Parents concernées,

L. Julien et D. Lemoine
Le 26 février 1993
Île-des-Chênes

Le 75e du Collège Mathieu

Monsieur le rédacteur,

Le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan célèbre son 75e anniversaire les 30 et 31 juillet et les 1er et 2 août 1993. Cette institution de renommée pan-canadienne a formé des élèves qui se retrouvent aujourd'hui un peu partout au pays et à l'étranger. Aussi, avec la mobilité des gens d'aujourd'hui, il nous est difficile de savoir où se trouve toutes nos anciennes et tous nos anciens élèves. Par conséquent, nous avons besoin de votre aide pour nous mettre en contacte avec eux et leur faire connaître l'événement. Ainsi, nous vous saurions gré si, dans le prochain numéro de votre hebdomadaire, vous pouviez publier la lettre ci-incluse à l'intention des anciennes et anciens élèves du Collège Mathieu résidant dans votre région.

Chers anciens, chères anciennes du Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.,

Le Collège Mathieu célèbre en 1993 son 75e anniversaire de fondation. De grandes célébrations sont planifiées pour souligner l'événement les 30 et 31 juillet et les 1er et 2 août 1993 dans le cadre de la Fête fransaskoise à Gravelbourg.

Si vous désirez recevoir plus d'information au sujet de ces célébrations et que vous ne recevez pas le Trait d'Union, bulletin de nouvelles de l'Amicale, nous vous prions de nous faire parvenir votre adresse le plus tôt possible à l'adresse suivante:

L'Amicale du Collège Mathieu, Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0, téléphone: (306) 648–3105, télécopieur: (306) 648–2604.

Merci de votre collaboration et planifiez d'être des nôtres.

Amicalement vôtre,

André Moquin, président
Le 27 janvier 1993

37 répondants au sondage du Comité ad hoc

Pas encore d'ascenseur pour les besoins des handicapés francophones

Après plusieurs mois de travail et la publication d'une étude sur leurs besoins, les handicapés francophones n'ont pas encore décidé de franchir le prochain obstacle: la formation d'un organisme provincial.

«Il y a un manque de volonté de participer à un comité», a souligné la porte-parole du Comité ad hoc des personnes handicapées francophones (CPHF), Dianne Himbeault, lors du lancement du rapport Séguier, le 2 mars.


photo: Jean-Pierre Dubé

Martin Courcelles et Dianne Himbeault en conférence de presse le 2 mars dernier.

Les huit membres veulent toutefois augmenter la visibilité du Comité, en profitant au maximum de la Semaine nationale de l'intégration des personnes handicapées en juin, et en s'exprimant régulièrement sur les difficultés d'accès rencontrées.

Le CPHF soutient que près de 5 000 francophones au Manitoba (1) sont frappés d'une incapacité quelconque, allant de légère à sérieuse. Un total de 37 réponses ont été reçues sur les 127 questionnaires envoyés.

Il en est ressorti des difficultés d'accès aux institutions de la communauté, tant dans les paroisses que les centres culturels et les centres de santé. Toute sortie, pour une personne handicapée, demande de la planification et de l'organisation. On est loin de l'accès égal.

«Dans biens des édifices, on n'a pas les moyens de se payer un ascenseur, explique Dianne Himbeault, et la loi ne l'exige pas.» Mais il y a des solutions peu coûteuses pour bien des situations. Le groupe entend distribuer aux organismes la brochure «25 façons d'améliorer l'accès à la communauté pour moins de 500 $».

Une bonne part des recommandations du CPHF portent sur l'éducation. On signale par exemple l'existence d'un seul interprète bilingue en communication gestuelle au Manitoba pour les malentendants. Les handicapés veulent être consultés quant à leur intégration dans les écoles publiques et dans la division scolaire homogène.

«Les ressources pour personnes handicapés à la Bibliothèque de Saint-Boniface sont sous-utilisés», a par ailleurs avancé une employée du service municipal. Selon Carmen LaRoche, la demande pour les livres sur cassettes pour jeunes enfants et pour adultes est faible.

Carmen LaRoche a rappelé l'existence de la collection de musique et du service de livraison à domicile faite par des bénévoles. La Bibliothèque est accessible aux handicapés physiques, a-t-elle précisé.

En plus, depuis juillet dernier, l'ordinateur de la Bibliothèque est accessible par modem. Un des membres du CPHF, Martin Courcelles, a confirmé qu'il pouvait faire sa recherche de titres à partir de son ordinateur personnel.

Le groupe entend également faire connaître les progrès qui se font dans la communauté.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Ce chiffre pour les francophones correspond à la proportion de dix à 15 % de personnes handicapés recensées dans la population en général.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une vision dévoilée

À l'occasion d'une assemblée organisée le 17 mars, à 19 h 30, au Centre récréatif du village par les comités locaux de la table ronde et du développement économique, le public pourra prendre connaissance du document «Vision de Saint-Pierre-Jolys».

Ce document est, selon l'agent de développement économique Réal Curé, un exemple d'une stratégie à long terme pour le développement de la communauté à divers niveaux: services communautaires, économie, éducation, culture et patrimoine.

Pour de plus amples renseignements, on peut joindre Réal Curé au 433-7972 ou 433-7177.

Y.C.

Le gouvernement entend procéder avec son modèle de gestion

Si les organismes ne participent pas, on ira chercher des gens dans les communautés

Le gouvernement entend procéder dans les prochaines semaines avec la présentation d'un projet de loi sur la gestion scolaire, selon le sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle, sans aucune modification au plan présenté en 1992.

«Le gouvernement considère que la Cour suprême a eu l'occasion de commenter sur son modèle et son plan de mise en oeuvre et a choisi de ne pas le faire. Le gouvernement croit donc que sa proposition respecte la Constitution.

«(Selon le jugement), le droit de gestion est accordé aux individus (et non aux groupes), poursuit John Carlyle. Il est tout à fait approprié d'aller dans les communautés demander aux gens de se prononcer sur leurs intentions.

«Le gouvernement comprend l'obligation de procéder rapidement. On est sur le point de terminer la rédaction du projet de loi, qui sera présenté comme prévu au cours de la présente session, d'ici la fin juin. Ce n'est pas notre intention d'attendre jusqu'à la fin de la session. Ce sera fait très, très bientôt.

Procéder rapidement

«Le gouvernement continue à presser les organismes pour qu'ils se joignent au Comité de mise en oeuvre. Nous avons besoin d'eux. Ils ont l'opportunité d'assister le gouvernement à procéder rapidement.»

Mais les organismes n'ont pas plus l'intention qu'avant le jugement de faire partie du processus. En conférence de presse le 4 mars, ils ont de nouveau rejeté le mandat du comité de mise en oeuvre comme inconstitutionnel.

«On aimerait rencontrer le premier ministre et se faire dire ces choses, soutient le directeur général de la FPCP, Gérard Lécuyer. On souhaite beaucoup participer à un processus équitable, pour enlever ce dossier-là de la table.»

Pour le sous-ministre de l'Éducation, «le conflit demeure quant à savoir si les organismes vont participer ou non. Si ce n'est pas leur intention de participer, le gouvernement souhaite recevoir une réponse officielle par écrit.

«S'ils ne se joignent pas à nous, le gouvernement devra prendre une décision, il ne peut pas retarder indéfiniment. Il faudra trouver une autre méthode d'implantation, par exemple, en incluant pleinement les gens des communautés.»

En d'autres mots, la province solliciterait la participation d'individus au lieu d'organismes. «Notre but dans le processus d'implantation, ajoute John Carlyle, est d'aller voir ce que pensent les individus dans les communautés.»

Jean-Pierre DUBÉ



Archives La Liberté

Rosemary Vodrey avait déçu l'assemblée annuelle de la FPCP en 1992.

L'assemblée annuelle de la FPCP le 20 mars

L'organisme présentera un nouveau plan de trois ans

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) espère rencontrer le premier ministre Filmon avant le 20 mars pour pouvoir annoncer quelque chose de positif à son assemblée annuelle qui, espère-t-on, va susciter énormément d'intérêt.

L'assemblée annuelle du 20 mars (au Centre culturel franco-manitobain) sera une occasion de sensibiliser les parents aux motifs ayant amené la Cour suprême à reconnaître, le 4 mars dernier, le droit exclusif de la minorité francophone du Manitoba à gérer leurs écoles.

Après la réunion d'affaires se tiendra un forum (animé par l'annonceur de radio et comédien Jean Fontaine) pour faire ressortir les avantages de la gestion scolaire. «On veut que les gens voient le potentiel dans leur communauté d'une école qu'ils gèrent eux-mêmes», précise le directeur général Gérard Lécuyer.

«On va arrêter de penser aux problèmes et rêver une peu en pensant aux avantages pour les famille, pour l'école et la communauté. Il y a les éléments d'un nouveau partenariat.»

L'avocat constitutionnel Michel Bastarache sera l'orateur invité lors du lunch. En après-midi, les parents auront l'occasion de donner leur avis sur l'avenir de l'organisme à la lumière du jugement de la Cour suprême.

«Une ébauche d'un projet d'orientation de trois ans sur le rôle de la FPCP a été préparée, annonce Gérard Lécuyer. Ce sera un outil de consultation pour l'année. On prévoit adopter un plan final lors de l'assemblée de 1994.»

J.-P. D.



Archives La Liberté

Michel Bastarache.

Le jugement de la Cour suprême sur la gestion scolaire

«On va démontrer énormément de bonne volonté», déclare Gérard Lécuyer

Les parents rappellent le compromis de mai 1992

Quelques jours seulement après le jugement historique de la Cour suprême précisant la portée manitobaine de l'article 23 de la Charte des droits et libertés, les organismes francophones ont demandé une rencontre d'urgence avec le premier ministre.

«Ce qu'on veut faire, précise le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gérard Lécuyer, c'est de faire aboutir le dossier de la gestion.

«On va démontrer énormément de bonne volonté. Il n'y a pas de gagnant ou de perdant. On cherche tout simplement à avoir accès à ces droits reconnus par la Cour de la façon la plus honnête et la plus équitable possible.»

Les deux parties ont réclamé la victoire le jour même de la publication du jugement. La lettre envoyée à Gary Filmon, absent du Manitoba jusqu'au 15 mars, propose comme solution le compromis proposé en mai 1992.

La FPCP avait recommandé la création d'une commission scolaire provisoire regroupant initialement les 13 écoles désignées françaises. Les comités de parents de ces écoles avaient adopté des résolutions en ce sens.

«Je veux qu'on arrête de propager le mythe qu'on veut tout ou rien, souligne Gérard Lécuyer. Ça n'a jamais été notre approche avec le premier ministre.» Selon la FPCP, les parents francophones auront toujours le choix de s'exclure du conseil scolaire.

Le jugement rendu le 4 mars affirme que «le nombre possible d'élèves de langue française justifie l'établissement d'un conseil scolaire de langue française autonome au Manitoba, dont la gestion et le contrôle appartiendront exclusivement à la minorité linguistique francophone.»

La décision unanime des cinq juges, rédigée par le juge en chef Antonio Lamer, ne porte pas sur le modèle du gouvernement. Il fait suite à un appel logé par la FPCP, entendu en décembre 1992, demandant une déclaration de principe sur l'application de l'arrêt Mahé de 1990 (1).

Les juges ont confirmé le droit des parents franco-manitobains et fustigé la province de ne pas avoir encore agi en créant un conseil scolaire autonome. «La province a l'obligation positive de l'établir, et elle doit, pour se conformer aux devoirs que lui impose la Charte, offrir le système sans retard.»

La province continue à blâmer la communauté pour les retards dans la mise en oeuvre. On sait que les organismes francophones ainsi que la Manitoba Teacher's Society ont refusé de participer au comité de mise en oeuvre, prétextant l'invalidité de son mandat.

La Cour suprême semble avoir donné raison aux parents en précisant: «Il faut éviter toutes dispositions et structures qui portent atteinte, font obstacle ou ne répondent tout simplement pas aux besoins de la minorité.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Les organismes en conférence de presse le 4 mars. Les parents, les commissaires, les jeunes, les enseignants, les directeurs d'école et la SFM demandent de rencontrer Gary Filmon.

L'intention du Manitoba de permettre aux divisions actuelles de continuer à offrir le programme de français, langue première, est donc clairement contestée, selon les parents francophones.

«Pourquoi est-ce que le gouvernement voudrait introduire cette notion de libre choix, lance l'avocat de la FPCP, Laurent Roy, alors que ça n'existe pas dans la loi scolaire? Surtout quand c'est un droit axé sur le nombre et qu'on invente des mécanismes pour affaiblir ce nombre.

«La Cour a dit au gouvernement: changez d'attitude. Mais le gouvernement n'a pas changé d'attitude. D'après les premières réactions, il n'y a pas de volonté politique. Au lieu de se préoccuper des citoyens visés par le droit, le gouvernement se soucie d'abord de la dissidence.

«Le jugement parle beaucoup de réparation. Mais le gouvernement ne reconnaît pas les torts historiques. Comment faire de la réparation si t'es récalcitrant? Ça prend une attitude positive pour faire de l'offre active.»

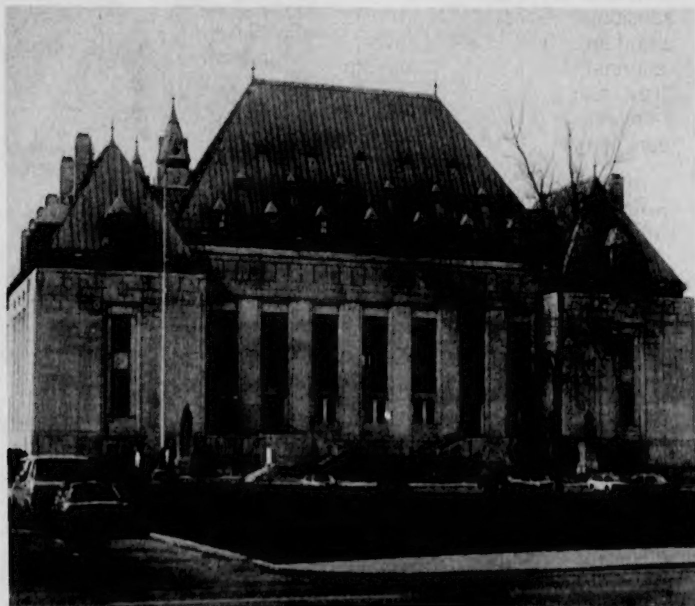
Jean-Pierre DUBÉ

(1) Dans l'arrêt Mahé de 1990, la Cour suprême a reconnu à la minorité linguistique le droit de gérer ses écoles, là où le nombre le justifie, dans des établissements lui appartenant.

Ce qu'ont décidé les juges

Il faut éviter les choix qui font obstacle

Dans ses motifs publiés le 4 mars, le juge en chef Antonio Lamer de la Cour suprême du Canada, affirme ou réaffirme (1) plusieurs principes qui serviront à déterminer comment le Manitoba doit considérer son obligation de légiférer sans tarder. Il répond à plusieurs autres questions que celles posées par l'appelante, la Fédération provinciale des comités de parents.



La Cour suprême à Ottawa. Archives La Liberté

**** Quelle est la raison d'être de l'article 23 de la Charte?***

«La raison d'être des garanties spécifiques de droits fondés sur la langue dans le domaine de l'éducation lie la préservation d'une culture à l'existence d'écoles pour la minorité linguistique.»

**** Ces dispositions sont-elles fondées sur le principe d'égalité?***

«...L'article 23 renferme une notion d'égalité entre les groupes linguistiques des deux langues officielles du Canada. À part cela, toutefois, cet article constitue d'abord et avant tout une exception aux dispositions des art. 15 et 27 (sur l'égalité) en ce qu'il accorde à ces groupes, anglophone et francophone, un statut spécial par rapport à tous les autres groupes linguistiques du Canada.»

**** Quelle est l'obligation de la province face au jugement?***

«Puisqu'il est établi que les chiffres justifient l'établissement d'un système d'enseignement exigeant la création d'un conseil scolaire pour la minorité linguistique, le programme en question doit être offert. La province a l'obligation positive de l'établir, et elle doit, pour se conformer aux devoirs que lui impose la Charte, offrir le système sans retard.»

**** La Cour suprême s'est-elle prononcée sur le modèle proposé au Manitoba, en particulier sur le droit des divisions scolaires existantes de continuer à regrouper des écoles françaises?***

«Je m'abstiens expressément de me prononcer sur la validité constitutionnelle du projet de loi manitobain. Toutefois, je tiens à faire ressortir que, dans la mise en oeuvre d'un tel système d'instruction dans la langue de la minorité, la province doit explicitement examiner un certain nombre de questions pour satisfaire à ses obligations constitutionnelles et respecter l'objet et le caractère réparateur de l'art. 23.

«Par exemple, si la province décide d'offrir aux parents d'un groupe linguistique minoritaire un choix d'écoles où sera dispensée l'instruction dans la langue de la minorité, elle ne doit pas le faire aux dépens de services offerts par un conseil scolaire de langue française...

«Il faut éviter toutes dispositions et structures qui portent atteinte, font obstacle ou ne répondent tout simplement pas aux besoins de la minorité.»

**** Si la province ne se conforme pas au jugement, quels sont les recours des parents?***

«Les tribunaux devraient se garder d'intervenir et d'imposer des normes..., sauf dans les cas où le pouvoir discrétionnaire (de la province) n'est pas exercé du tout, ou l'est d'une façon à nier un droit constitutionnel.»

Les services en français à l'Hôpital pour enfants

Une ouverture et une sensibilité, selon Lorette Beaudry-Ferland

La coordonnatrice des services en français dans le domaine de la santé, Lorette Beaudry-Ferland, rencontrait pour la première fois le 3 mars le comité de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg chargé de mettre sur pied les services en français dans cet établissement.

«Je sens une ouverture d'esprit et une sensibilité à la réalité des francophones», commente-t-elle après la réunion, qui avait pour but d'élaborer une ébauche de plan d'action. «Ils veulent aussi établir une stratégie de communication pour informer les gens de ce qu'ils vont faire et comment ils vont s'y prendre.»

Un groupe de travail a été mis sur pied, et Lorette Beaudry-Ferland y agira comme personne-ressource. «Dans un premier temps, dit-elle, il faut faire face à l'immédiat: répondre aux besoins des patients qui sont déjà là.»

À la fin mars, les départements de pédiatrie des autres hôpitaux de Winnipeg seront fermés, y compris celui de Saint-Boniface, et tous les enfants qui doivent être hospitalisés seront acheminés vers l'Hôpital pour enfants.

Cependant, quand les enfants n'ont pas besoin d'être hospitalisés, leurs parents peuvent continuer de les amener à l'Hôpital de Saint-Boniface, à la clinique de jour en pédiatrie, où on essaie également d'améliorer les services offerts en français.

S. L.


Archives La Liberté

Lorette Beaudry-Ferland.

RIVIÈRE-SEINE

Une nouvelle approche pour les années 5 à 8

Le comité de l'éducation de la Division scolaire de la Rivière-Seine a mis à l'étude un énoncé de politique quant à la nouvelle approche à adopter pour l'éducation des jeunes de la 5e à la 8e année, ce qu'on appelle maintenant l'âge moyen.

Un comité divisionnaire de l'âge moyen, présidé par le directeur de l'école d'immersion de Saint-Adolphe, Roger Druwé, a déposé un rapport de quatre pages à la division, le 27 janvier dernier.

Selon Roger Druwé, les milieux scolaires doivent s'ajuster au fait qu'une nouvelle pédagogie est nécessaire pour ce groupe qui ne fait partie ni de l'élémentaire, ni du secondaire, selon les nouvelle politiques manitobaines.

«On a défini la maternelle à quatre comme l'élémentaire, et la récente étude des secondaires a créé un bloc des 9e à 12e années. Il restait à définir une philosophie de l'âge moyen.»

Les changements proposés à l'approche sont inspirés de ce qui se fait ailleurs, notamment aux États-Unis et dans les provinces de l'Ouest. «Il faut tenir compte en premier lieu de la dimension socio-affective, chez ces élèves, dont le développement est critique dans l'âge moyen. Le côté académique est au ralenti dans ce groupe.»

Selon le directeur d'école, «si on avait à placer les priorités sur un triangle (scalène), le socio-émotif aurait le côté le plus long, le développement physique viendrait ensuite, et le côté le plus court serait l'intellectuel.»

Dans la pratique, cela pourrait signifier l'adaptation des horaires, un regroupement différent des élèves. «La classe titulaire pourrait avoir plus d'importance pour ces élèves, souligne Roger Druwé, il y aurait moins de rotation et plus de temps passé avec un prof titulaire.

«C'est surtout une approche. C'est pas sensé coûter les yeux de la tête, mais (si la division décide d'en faire une politique officielle) il faudra réunir le personnel et le former.»

J.-P. D.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Le plan d'action de Christian LaRoche

Vendre la radio à tous les niveaux

«Vendre la radio à tous les niveaux»: c'est la priorité de Christian LaRoche, qui entre en poste comme chef des opérations à CKXL le 15 mars, et qui prévoit organiser en mai une campagne de prélèvement de fonds en vue d'augmenter le membership de la radio et d'aller chercher des appuis dans la communauté.

Constatant que «les commerçants n'achètent pas beaucoup de publicité», il entend aussi mettre en place une stratégie publicitaire, tout en étant conscient que «les gens devront nous faire confiance au début, jusqu'à ce qu'on puisse vérifier nos cotes d'écoute.»

Si le chef des opérations devra couper dans les dépenses de la radio, il ne prévoit pas mettre du personnel à pied. «Les trois employés resteront en place. Nous prévoyons embaucher un représentant publicitaire cet automne.»

À 32 ans, Christian LaRoche approche cet emploi comme un beau défi à relever. Il quitte un emploi au Bureau de l'éducation française (BEF), où il est coordonnateur des programmes de langues officielles depuis six ans. «Le plus difficile, avoue-t-il, c'est de perdre la sécurité d'emploi», CKXL ne lui offrant «aucune garantie» à cet égard.



photo: Sylviane Lanthier

Christian LaRoche: des idées qui ne sont pas nouvelles, «qu'il s'agit simplement de mettre en action».

Personnellement engagé dans le projet de radio communautaire depuis les débuts, Christian LaRoche en a toujours suivi les développements. «J'étais là au tout début en 1984-85. J'ai été le 2e coordonnateur en 1986, après Louis Paquin.» Il a ensuite siégé au conseil d'administration pendant un an et demi environ, et la première voix qui ait fait vibrer les ondes de CKXL est la sienne, alors qu'il en était le premier animateur matinal.

Diplômé de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys, Christian LaRoche est du genre à «apprendre sur le tas». Son expérience acquise au BEF, grâce à laquelle il a «un pied dans bien des communautés francophones», lui servira à attirer des membres et des clients, espère-t-il.

«Je veux que les gens trouvent un avantage à acheter leur carte de membres, dit-il, en leur offrant par exemple des rabais de 10 % chez certains commerçants participants.»

Il veut aussi organiser des bingos radiophoniques, qui permettraient d'obtenir une certaine base d'écoute, servant d'argument de vente pour la publicité.

«Plutôt que de vendre des 30 ou 60 secondes de publicités, je veux vendre des blocs d'émissions. Des commerçants de Sainte-Anne pourraient commanditer des émissions qui se font chez eux, par exemple si l'émission Les élèves XL parvient de l'école Pointe-des-Chênes.»

Le chef des opérations veut également revoir la grille-horaire des émissions, ainsi qu'activer le recrutement des bénévoles: «Il y avait une liste d'attente au début, maintenant nous en manquons.»

S. L.

Entreprise Saint-Boniface et CKXL

La communication est rétablie

Les relations entre la Radio communautaire du Manitoba et Entreprise Saint-Boniface, à qui CKXL doit 70 000 $, sont en voie d'être normalisées. Les deux directeurs ont prévu tenir régulièrement des rencontres informelles.

«Entreprise Saint-Boniface a besoin que les ponts soient rétablis et que CKXL puisse prouver sa bonne volonté, explique le directeur Marc Lavoie. Nous voulons aussi faire un effort pour permettre aux autres organismes d'aider avant que ce soit trop tard. Nous recevons des appels de gens qui veulent être certains que nous ne mettrons pas la radio en faillite.»

Entreprise Saint-Boniface a offert à la radio de créer un comité de trois personnes pour établir un plan de redressement, confirme le directeur par intérim, Roger Gamache. «Il est évident qu'un plan de relance se fera avec la communauté, avec les organismes qui nous appuieront de façon concrète et en collaboration avec les créanciers», avec lesquels il faudra négocier le remboursement de la dette.

Les deux prochains mois seront critiques pour CKXL, alors que son personnel va élaborer un plan de relance. L'assemblée annuelle avait suscité une vague d'abonnements qui semble s'être calmée: «Les entrées d'argent ralentissent», laisse savoir Roger Gamache en précisant qu'en avril on devrait s'attaquer plus agressivement à la vente de publicités.

Gagnants et gagnantes du BONSPIEL ANNUEL DE LA FRANCOPHONIE
à Saint-Jean-Baptiste les 26, 27 et 28 février 1993



1ère épreuve
équipe de Saint-Jean-Baptiste
Richard Danault (skip), Yvon Bruneau, Céleste Phaneuf et Michelle Mulko



2e épreuve
équipe de la SFM
Georges Druwé (skip), Louis Druwé, Lucie Gosselin-Rodrigue et Simone Druwé



3e épreuve
équipe d'Île-des-Chênes
Renel Berard (skip), Rachelle Lanoie, Cécile Berard et Christian Berard (remplacé par Patrick Berard)

UN MERCI SINCÈRE AUX DONATEURS

RURAL

Assurance Barnabé-Saurette Ltée / Saint-Jean-Baptiste
Assurance Barnabé-Saurette Ltée / Letellier
Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste
Chez Janet
Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste
Coopérative Saint-Jean-Baptiste / Quincaillerie
Coupe à la Mode
Gallant's Lucky Dollar Foods / Letellier
Golf Rivière-aux-Rats / Saint-Pierre-Jolys
Hôtel Saint-Jean
Marion Plumbing & Heating
Parcours La Vérendrye / La Broquerie
Parent Seed Farm / Saint-Joseph
Roy Légumex Inc.
Sabourin Seed Services Ltée.
Southside Design / Letellier

URBAIN

Association culturelle franco-manitobaine
Baskets Instead
Century 21 / Carrie Realty / Raymond et Brenda Carrière
Cercle Molière
Chez le Disquaire
Conseil jeunesse provincial
Fédération des caisses populaires du Manitoba
Festival du Voyageur
Intra d'Eschambault
La Boutique du livre
La Boutique / Centre culturel franco-manitobain
La Liberté
Le Café Jardin / Centre culturel franco-manitobain
London Life / Marcel Kirouac / Renel Berard
Monsieur Lucien Guénette
Salon mortuaire Desjardins
Société franco-manitobaine
Sportex / Collège universitaire

SOULIGNONS LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS ORGANISMES AU BONSPIEL
Association culturelle franco-manitobaine, Association des municipalités bilingues du Manitoba, Caisse populaire de Saint-Boniface, Centre culturel franco-manitobain, Conseil jeunesse provincial (deux équipes), CKSB (deux équipes), Comité culturel de Lorette, Fédération provinciale des comités de parents, Festival du Voyageur, Festival (Canot), Festival (Rendez-Vous) et Société franco-manitobaine.

LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES REPRÉSENTAIENT LES COMMUNAUTÉS SUIVANTES
Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Lorette, Île-des-Chênes, Saint-Joseph, Letellier, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Vital et Saint-Boniface.

MERCI aux membres du Curling de Saint-Jean-Baptiste et au comité exécutif du Conseil étudiant du Collège Saint-Jean-Baptiste. Soulignons la coopération de Sheldon Bouchard et de Bernard Baril ainsi que l'enthousiasme de la personne contacte de Saint-Jean-Baptiste, Marcel Marion.

BRAVO ET FÉLICITATIONS
aux gens de «Baptist'» pour l'appui et l'accueil reçus lors du Bonspiel!

Exposition féline au CCFM les 13 et 14 mars

Du panthéon à la gouttière

Vous l'avez peut-être déjà vu un mardi matin à la télévision, alors que vous pianotiez nonchalamment sur la télécommande. Un vieux monsieur tout en blanc portant chapeau, avec toujours un chat sur les genoux, dans les bras ou sur les épaules.

Ce monsieur s'appelle John Bodner. Il est né à Vita il y a 87 ans et habite aujourd'hui Saint-Vital. Sa passion: les chats. Pour eux, il anime depuis 22 ans une émission hebdomadaire sur le canal 11 (What's New Pussy Cat?).

Pour eux, il a parcouru le monde pendant 25 ans en tant que juge international, jaugeant des chats de tous poils et de toutes couleurs dans la plupart des grandes villes d'Amérique du Nord, mais aussi en Australie et au Japon.

Aujourd'hui encore, il est un membre actif du Manitoba Cat Club qui organise son Concours de chats du printemps les 13 et 14 mars au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) (1). Huit juges examineront de la tête aux pattes des dizaines de chats appartenant à quarante espèces différentes.

À la fin des deux journées, on sacrera le Meilleur des meilleurs, le Meilleur des adultes, le Meilleur des chatons, le Meilleur des castrés, et même le meilleur des chats de gouttière.

Contrairement à ses congénères de haut rang, le chat de gouttière n'a pas besoin de présenter une généalogie remontant à quatre générations.

Par ailleurs, il ne sera pas jugé selon des standards précis (longueur du poil, forme des yeux, etc.), mais tout simplement sur sa bonne mine.

«Le chat de gouttière, c'est celui qui prend votre place sur le fauteuil dès que vous vous levez», explique avec un peu de condescendance l'ancien président de l'American Cat Fanciers Association. Façon élégante de dire que le matou n'a pas d'éducation.

«Le chat de goutière est très important, concède cependant John Bodner. C'est grâce à lui qu'on a pu développer les magnifiques races que nous connaissons aujourd'hui. Il remonte à l'Égypte ancienne, où il tenait une place très importante dans la vie familiale.»

32 chats à la fois

Sans doute agacée par cet éloge du vulgaire, la chatte unique des Bodner, Mt-Hawley Sunny of Lo-Bod, grogne sourdement sur son fauteuil.

John Bodner continue, imperturbable: «Les chats sont devenus populaires après la peste noire qui a ravagé l'Europe au Moyen Âge. On s'est aperçu que les maisons où il y avait des chats avaient été épargnées parce qu'il n'y avait pas de rats.»

Pendant que son mari retrace l'histoire féline, Laura Bodner, née Lavoie, s'efforce de calmer la persanne crème de 13 ans qui s'agite de plus en plus sur son fauteuil. Félinophile également, c'est elle qui a créé le Manitoba Cat Club en 1962.

«Quand j'étais petite, maman ne voulait pas que j'aie de chats parce que j'avais un peu d'asthme, raconte-t-elle. Je m'étais jurée qu'un jour j'aurais une maison avec un feu de cheminée, un acre de terre et des chats. Finalement, j'ai eu mon feu de cheminée, mon acre de terre, et même 32 chats à la fois!»



photo: Laurent Gimenez

John et Laura Bodner en compagnie de Mt-Hawley Sunny of Lo-Bod. «Ce qu'on aime surtout chez les chats, c'est leur caractère indépendant et leur mystère.»

Pas sectaires, les époux Bodner affirment tolérer parfaitement l'existence des chiens. John en a eu plusieurs quand il était jeune et Laura accepte sans broncher que le caniche de sa belle-fille lui grimpe sur les genoux à chaque fois qu'elle lui rend visite.

Mais quand on se risque à mettre en doute l'intelligence ou la tendresse de leurs chers chats, ils voient rouge!

«Oh oui, ils sont plus intelligents que les chiens», affirme John. «Plus intelligents que les humains!, renchérit Laura. Vous avez vu le film The Incredible Journey? Eh bien là-dedans, c'est le chat qui sauve les deux chiens!»

Laurent GIMENEZ

(1) Entrée gratuite samedi et dimanche de 9 h à 17 h.

PROVINCE

L'enquête sur le cas Touchette en mai

Après plusieurs délais, une date a enfin été fixée le 2 mars pour l'enquête préliminaire sur des accusations de grossière indécence et d'attentat à la pudeur portées contre un prêtre du diocèse de Saint-Boniface.

Le cas de l'abbé René Touchette sera entendu les 13 et 14 mai en Cour provinciale de Morden. Selon le procureur de la Couronne, Colin Forsyth, l'accusé a choisi d'être jugé sans jury par un juge de la Cour du banc de la reine.

«Il sera décidé en Cour provinciale s'il y a assez de preuves au dossier pour justifier un procès. Si le juge décide que les preuves sont suffisantes, le cas va procéder en Cour du banc de la reine. Sinon, l'accusé sera acquitté.»

L'ancien curé de Somerset, relevé de ses fonctions dans le diocèse en 1990, entend plaider non coupable aux huit chefs d'accusation.

J.-P. D.

Quoi de neuf?



En musique classique

Animateur d'une émission musicale sur CKXL (tous les mardis de 19 h à 22 h), André Fauchon a choisi de mettre à l'honneur le jeune pianiste québécois ***Marc-André Hamelin***, qui n'hésite pas à sortir des sentiers battus en interprétant les oeuvres de compositeurs oubliés ou peu connus.

Les trois disques suivants ont été enregistrés ces trois dernières années et ont fait l'objet de critiques très favorables de la part de la prestigieuse revue musicale Diapason.

SORABJI Kaikhosru Shapurji (1892-1988), Sonate pour piano No 1 (1919), Altarus Records, 1990.



«Né d'un père d'origine perse et d'une mère hispano-sicilienne, Sorabji a principalement vécu en Angleterre. C'est une musique relativement difficile à jouer, et Marc-André Hamelin en donne, selon Diapason, «une version absolument époustouflante».

ECKHARDT-GRAMATTÉ, Sophie-Carmen (1899-1974), Sonates pour piano (inté-grale, 1923-1952), Altarus, 1991.

Née à Moscou (la légende veut qu'elle soit l'une des enfants du célèbre écrivain russe Léon Tolstoï), Sophie-Carmen Eckhardt-Gramatté a vécu successivement en Angleterre, en Espagne, aux États-Unis et au Canada. Elle a fini ses jours à Winnipeg où son mari, toujours vivant, a été directeur du Musée des beaux-arts.

ALKAN Charles-Valentin (1813-1888), Concerto pour piano seul, op. 39 (No 8 à 10).

«Marc-André Hamelin signe là une interprétation très brillante et hautement recommandable d'une des grandes partitions de la littérature pianistique», pouvait-on lire dans Diapason de décembre 1992.

L.G.

CULTUREL

Une essai sur l'inspiration manitobaine de l'auteur de Rue Deschambault

Gabrielle Roy au pays des merveilles

On rencontre souvent des inconditionnels qui considèrent «Ces enfants de ma vie» comme un témoignage vécu, qui s'extasient sur la beauté de l'oeuvre et sur la grandeur de Gabrielle Roy, le personnage. Ils sont pris au jeu de l'auteure.

Selon la prof de français de l'Université de Winnipeg, Carol Harvey, la grande dame de la littérature canadienne-française «est toujours en train de se regarder et de s'arranger un petit peu. La transformation de la réalité à l'imaginaire est fascinante chez Gabrielle Roy», souligne Carol Harvey, qui vient de publier chez les Éditions des Plaines une étude intitulée: Le cycle manitobain de Gabrielle Roy.

Ce cycle comprend trois oeuvres: Rue Deschambault, La route d'Altamont et Ces enfants de ma vie. «Ce qui m'a beaucoup intéressée, explique la prof, qui a découvert la célèbre romancière lors de son arrivée au Manitoba il y a 20 ans, c'est la manière dont les trois oeuvres sont reliées.

«Ce qu'elle fait, c'est tout à fait dans la veine de l'écriture féminine, et non pas féministe. C'est une narration écrite à la première personne du singulier plutôt qu'une description objective à la 3e personne.

«Le personnage de Christine est le même dans Rue Deschambault (1955) que dans La route d'Altamont (1966). Dans Ces enfants de ma vie (1977), elle ne se nomme pas. Mais c'est toujours la même personne. À chaque décade, elle est obligée de revenir puiser à la source.

«Elle brouille toutes les pistes: il y a un point de départ dans la réalité, mais le point d'arrivée est littéraire.» À mesure que la carrière de Gabrielle Roy avance, elle devient de plus en plus une légende dans sa propre écriture. «Installée dans son passé, écrit la prof dans Le cycle, elle réinvente son monde pour revaloriser son moi.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Carol Harvey commente dans Le cycle manitobain de Gabrielle Roy: «Ainsi commence cette recomposition incessante au cours de laquelle elle crée un moi et un monde mi-réel, mi-fictif pour effacer ses sentiments de culpabilité et pour se consoler des humiliations subies au passé.»

D'où vient ce besoin? Carol Harvey propose la thèse suivante: la littérature se présente à Gabrielle Roy comme un exorcisme, une compensation. «Elle se sentait bien inférieure, surtout face aux structures officielles du Manitoba. Elle était femme, francophone et pauvre. La pauvreté était très humiliante.

«Quand elle quitte sa province (pour s'en sortir), il y a vraiment une cloison. Le Manitoba devient un pays littéraire de souvenir et de l'imaginaire plutôt qu'un pays réel. Elle commence (son dernier ouvrage) La détresse et l'enchantement en évoquant l'espèce inférieure dont elle faisait partie.

«C'est un sentiment que d'autres ont ressenti, et pas juste les Franco-Manitobains. Les Québécois aussi, avant la révolution tranquille. De la honte à la fierté, je crois que c'était un slogan de l'époque. Ce sont les conséquences des traitements socio-politiques.»

Gabrielle Roy a décidé de s'affranchir, on le voit dans Bonheur d'occasion. «C'est la rage de réussir, poursuit Carol Harvey. Elle s'est exilée, elle s'est enfermée, elle mesurait son temps, elle s'est donnée toute entière à son art. Elle a bien réussi.

«Elle a payé aussi, elle s'est retirée du monde, elle a été critiquée par les féministes. Mais sa littérature est très belle, son imaginaire est très riche et les symboles qu'elle emploit sont extraordinaires.

«J'ai voulu mettre en valeur son oeuvre manitobaine. Quand je suis arrivée ici (avec un doctorat en lettres françaises de l'Université d'Édimbourg, Écosse), je n'étais pas au courant de la littérature canadienne-française. J'ai été frappée dès le début par la qualité de l'écriture de Gabrielle Roy.

«En dehors de l'Ouest canadien, on fait très peu de cas de ses origines manitobaines. Au Colloque international sur Gabrielle-Roy à Bordeaux, jamais il n'a été question de ses origines franco-manitobaines. On la dit Québécoise.»

L'essai de Carol Harvey a un autre intérêt: il est écrit dans un langage tout à fait abordable pour le lecteur ordinaire. «J'ai pensé qu'il aurait un intérêt plus général que pour le public scolaire.»

Jean-Pierre DUBÉ

Le point tournant dans la vie de Carol Harvey

Une Écossaise en Vendée

La native du Yorkshire ne pouvait pas être admise à l'Université d'Édimbourg en Écosse avant l'âge de 18 ans. Elle est donc allée, à 17 ans, passer un an en France pour travailler dans une famille.

«Je suis allée en France comme jeune fille au pair, explique Carol Harvey. Je m'occupais des enfants, dans une famille très cultivée, un peu comme une grande soeur. C'était la France profonde, en Vendée, dans un petit village.»

De retour à Édimbourg, «j'ai décidé de changer de majeure: au lieu de faire de l'anglais et du journalisme, j'ai choisi le français.»

Après le doctorat, Carol Harvey décroche un poste à l'Université de Winnipeg en 1973, où elle deviendra chef du département de français au début des années 80. En 1988, le gouvernement français la nommait au grade de chevalier de l'Ordre des palmes académiques.

Le cycle manitobain de Gabrielle Roy est la première oeuvre de longue haleine de Carol Harvey. Elle a publié de nombreux articles dans ses domaines de spécialisation: la littérature du moyen-âge et celle du XXe siècle.

Auditions Juste pour rire

Maxime Martin revient

Cinq concurrents se sont officiellement inscrits aux Auditions Juste pour rire qui auront lieu au Rendez-Vous le 28 mars, et le coordonnateur Normand Gousseau du Festival du Voyageur attend la confirmation d'autres participants, ce qui pourrait porter leur nombre à une dizaine.

Comme par le passé, la soirée sera animée par un jeune humoriste venu de Montréal, chargé de présenter les concurrents et de faire rigoler l'auditoire dans un numéro d'ouverture et entre les numéros des participants.

Les amateurs de Maxime Martin, qui avait remporté les auditions manitobaines et nationales en 1990, le retrouveront dans ce rôle d'animateur pour une deuxième année consécutive.

Chaque année, l'organisation Juste pour rire de Montréal organise des auditions régionales puis nationales qui lui servent à recruter la relève dans le domaine de l'humour. Le gagnant des auditions manitobaines se rendra à Montréal où on choisira un grand gagnant.

Liancour Willen, Suzanne McKenzie, Georges Couture (le gagnant de 1991), Jocelyn Forgues (qui vient de Saskatoon) et Charles Dumont sont les concurrents inscrits à date.



Archives La Liberté

Mariette Kirouac, la gagnante de l'an dernier, et Maxime Martin.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 15 mars auprès de Normand Gousseau 237–7692, ou de René Tremblay au 233–0210.

On peut se procurer les billets (gratuits) pour assister à la soirée du 28 mars au Rendez-Vous, au Centre culturel franco-manitobain, aux trois succursales de la Caisse populaire de Saint-Boniface et au Collège universitaire de Saint-Boniface.

S. L.

Deux pièces seulement au Festival théâtre communautaire

Sex, Lies et les F-M sera présenté au CUSB

Malgré le petit nombre de participants, le troisième Festival théâtre communautaire (FTC) a rempli plus de la moitié de la salle Pauline-Boutal du CCFM, le 6 mars. En 1992, cinq groupes avaient présenté des pièces devant une salle presque comble.

«Il y a des villages qui n'ont pas pu venir, souligne le coordonnateur du FTC, Claude Dorge. Ils ont eu des problèmes et ont dû annulerr.» Deux groupes ont présenté leurs créations: *Sex, Lies et les F-M* par Les Enfants de chiens de Saint-Boniface, et *Un p'tit coup chez nous* par Le Théâtre Montcalm de Saint-Jean-Baptiste.

Malgré les chiffres, Claude Dorge ne se décourage pas: «Le Festival est tout nouveau. Pour le moment, ce n'est pas le nombre qui compte, c'est que ça ait lieu chaque année et que ça devienne une tradition. C'est un projet à long terme. Éventuellement, ça serait bien d'avoir beaucoup de participants.»

«On a commencé le FTC exactement pour la même raison qu'on avait commencé le Festival théâtre jeunesse il y a 20 ans: parce qu'il n'y avait plus de théâtre français dans les écoles. De la même façon, il y a très peu de théâtre qui se fait dans les communautés. À cause du FTC, les gens vont peut-être monter des pièces dans leurs communautés, comme un souper-théâtre.»

Saint-Jean-Baptiste est un de ces villages qui profitent de l'occasion du FTC pour organiser des soirées de théâtre. La pièce *Un p'tit coup chez nous*, une création collective de Pauline Lafond-Bouchard, Lucien Jean et Suzanne Foidart, avait été présentée en primeur à Saint-Jean-Baptiste lors d'un café-théâtre le 26 février et d'un souper-théâtre le 27 février.


photo: Karine Beaudette

Un p'tit coup chez nous de l'équipe de Saint-Jean-Baptiste qui participe au FTC pour une troisième année d'affilée.

La présentation de Saint-Jean-Baptiste est une comédie qui tourne autour de l'hôtel local où courent toutes les rumeurs.

«C'est un sujet qui touche toutes les communautés et tous les petits villages, remarque la metteure en scène, Suzanne Foidart. On s'est fait dire que notre pièce valait trois homélies!»

Des 15 comédiens, seulement deux avaient déjà participé au FTC. «Pour intéresser les gens, on les appelle et on leur demande d'embarquer pour deux mois. C'est une pièce écrite par des gens d'ici; ça fait une différence. Je crois que tu dois impliquer des gens dans des sous-comités pour que la responsabilité ne soit pas toute sur une personne.» Cinq autres personnes faisaient partie de l'équipe technique.

Une parodie de la société

La *pièce Sex, Lies et les F-M* est aussi une parodie de la société, selon l'auteur Marc Prescott. Il a choisi ce titre parce que «ça parle de sexualité, de vivre dans un monde de mensonges et de ce un Franco-Manitobain. C'est une pièce qui embrasse les discussions qu'on entend au Collège universitaire.»

La présentation des Enfants de chiens (dérivé des Chiens de Soleil du CUSB) met en scène Elle (Johanne Marcotte), qui attend son ex-chum pour un souper la veille de Noël. Un cambrioleur, Lui (Marc Prescott), casse une fenêtre en essayant d'entrer chez Elle. Elle l'assomme, l'attache à une chaise et appelle la police. En attendant la police, ils jasent et se rendent compte qu'ils ont des choses en commun. Dans le deuxième acte (qui n'a pas été présenté au FTC), Him (Marquis Pantel), un cambrioleur anglophone, rejoint les deux premiers personnages.

Les Enfants de chiens ont joué le premier acte de leur pièce à l'invitation du Cercle Molière. «C'est une excellente répétition et ça nous permet de voir la réaction d'un public. Notre public-cible est plutôt la clientèle du Collège.» La pièce complète sera présentée les 18, 19 et 20 mars au CUSB.

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Laurent Roy*** au Mârdi Jazz le 16 mars (3 $); ***Laurent Roy et son orchestre*** le 12 mars, le ***Quintette de Jazz des Forces canadiennes*** le 17 mars et Les Artisans les 18 et 19 mars (3 $).

✓ Chaque dernier samedi du mois, le Centre culturel franco-manitobain vous convie à la série de spectacles En éclosion, où de jeunes artistes présentent leur matériel. ***Le 27 mars***, on entendra, sous la direction musicale de Gilles Fournier, ***Lisa Tougas, Paul Lachance, Janine Gobeil, Louis St-Cyr, Laurent Roy et Suzanne Druwé***. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente un ***concert avec le musicien de jazz et de pop Bobby McFerrin***, le 19 mars à 20 h à la salle du Centenaire. Bobby McFerrin chantera et agira en tant que chef d'orchestre, avec un programme axé sur les pièces connues du répertoire populaire et classique. Billets (35 $ et 25 $) en vente au 949-3999.

✓ Les Concertos brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach figurent au menu du prochain concert du ***MusikBarock Ensemble*** d'Éric Lussier, intitulé ***The Burgers***. Le 21 mars à l'église Crescent Fort Rouge (angle Nassau et Wardlaw). Billets (12 $, 15 $) en vente au 488-2756.

✓ Il y aura un ***concert de l'Orchestre de chambre du Manitoba*** à l'église Westminster (745 Westminster) le 24 mars à 20 h. Au programme: ***la première mondiale de Between the Wings of Earth*** du compositeur manitobain Michael Matthews; ainsi que des oeuvres de Weber, Schönberg et Mozart. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 12 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson et au comptoir Ticketmaster (780-3333).

THÉÂTRE

✓ Prairie Theatre Exchange présente ***The Stone Angel***, adaptation du roman de Margaret Laurence, jusqu'au 21 mars. La pièce raconte l'histoire de Hagar Currie, qui est à la littérature du Manitoba ce qu'Émilie Bordeleau est à celle du Québec. Les billets (de 11,70 $ à 19,99 $) sont disponibles au guichet du PTE (3e étage de la Place Portage) ou au 942-5483.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 11 avril, le Centre culturel franco-manitobain propose l'exposition ***Images du désert de Carberry***, comprenant des toiles de Gayle Freed-Stern et un vidéo de Mike Jacobson.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Images of Penance, Images of Mercy*** (jusqu'au 28 mars); et ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril). ***14 artistes d'Amérique latine*** participent à la nouvelle exposition du Musée intitulée ***Cartographie***, en montre du 19 mars au 6 juin. Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'oeuvres du ***Groupe des sept***.

✓ Jusqu'au 13 mars, la Floating Gallery (219-100, rue Arthur) propose l'exposition ***Love Stories*** de Henry Tsang.

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg présente ***Roméo et Juliette*** jusqu'au 14 mars à la salle du Centenaire. Billets de 9,50 $ à 34,50 $ + TPS. Réservations: 956-2792.

ENFANTS

✓ Les samedis et dimanches à 11 h, 13 h et 15 h, le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) invite les enfants à participer aux Aventures merveilleuses de Manitoba Jones. Les 13 et 14 mars, ***Manitoba Jones s'aventure dans la mystérieuse forêt des contraires...*** Le Musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Les lundis, de 13 h 30 à 14 h 30, les enfants d'âge préscolaire peuvent participer à la Fête de famille, des activités bilingues conçues pour eux par le Musée des enfants du Manitoba. Le 15 mars, l'activité s'intitule ***L'arc-en-ciel des couleurs***.

✓ Le Centre Fort Whyte invite les enfants de 6 à 12 ans à un ***camp de jour printanier***. Durant cette journée, les enfants construiront une cabane d'oiseau en bois, mangeront à un feu de camp, entre autres activités. Coût: 17,50 $ membres, 19,50 $ non membres. Les camps ont lieu les 29, 30, 31 mars ou les 1er et 2 avril, de 9 h à 15 h. Il faut s'inscrire à l'avance en composant le 989-8355.

CINÉMA

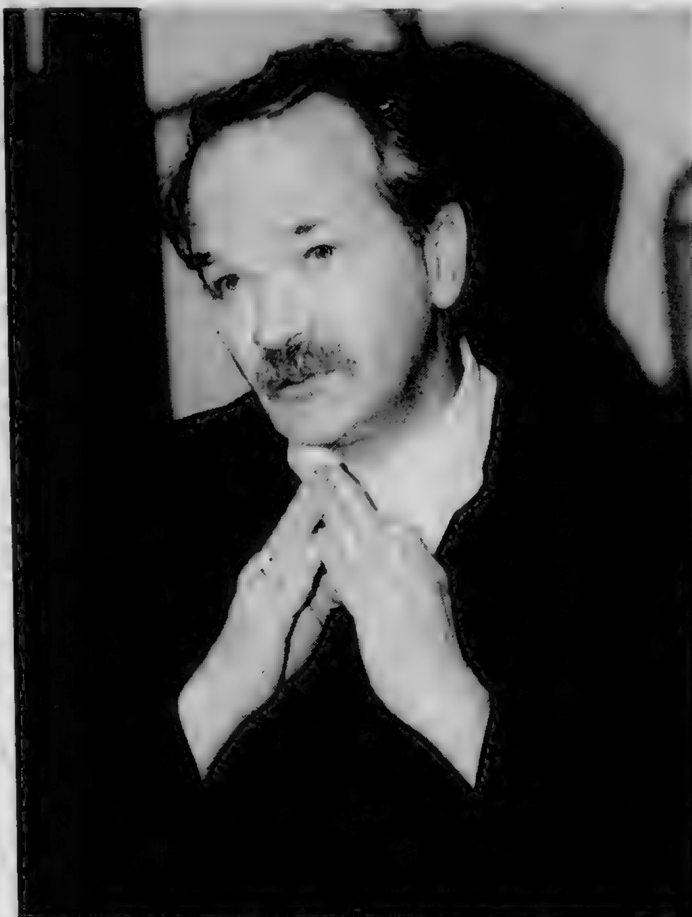
✓ Amateurs de pubs, à vos sièges! Le Musée des beaux-arts présente les ***gagnants du 39e Festival de films publicitaires de Cannes*** (1992). Le montage est présenté à la salle Muriel-Richardson du 23 mars au 4 avril à 19 h et 21 h, et en matinée (14 h) du 27 mars au 4 avril. Entrée: 6 $, 5 $ pour les aînés et les enfants de 12 ans et moins.

LOISIRS

✓ ***Le compostage vous intéresse?*** Le 21 mars à 14 h, on répondra à toutes vos questions sur le sujet au Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary). Entrée gratuite pour les membres, 3,25 $ non-membres, 2,25 $ aînés et étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Jusqu'au 9 mai, le Planétarium du Manitoba présente ***Galaxies***, un spectacle qui révèle les beautés et les mystères entourant les multiples galaxies de l'univers. Pour connaître les heures des spectacles, composez le 943-3142 à toute heure du jour.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



Le one-man show d'André Roy, Il était une fois Delmas, Sask... mais pas deux fois, sera présenté dans sept communautés francophones en mars. Ce spectacle à la fois drôle et émouvant porte sur l'assimilation dans l'Ouest canadien. On pourra le voir le 12 mars à Saint-Léon, le 14 à Saint-Joseph, le 15 à Sainte-Anne, le 16 à Saint-Claude, le 18 à Notre-Dame-de-Lourdes et le 19 mars à Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: Louise Gauthier au CCFM (233-8972) ou auprès des comités culturels.

SAINT-BONIFACE

La santé à la Bibliothèque

La santé des enfants et des adultes vous intéresse? La Bibliothèque de Saint-Boniface organise une série de rencontres d'information touchant divers aspects de la santé, en collaboration avec des Infirmières de Santé Manitoba.

Ces rencontres auront lieu à 18 h 35 dans la salle de conférence du rez-de-chaussée. De la documentation relative aux sujets abordés sera également disponible sur place.

Une première rencontre (Comment parler de sexualité à ses enfants) a déjà eu lieu le 10 mars avec Jeannine Moquin-Perry.

Les prochaines se tiendront:

• Le 21 avril: Immunisation: un nouveau vaccin et le système manitobain de contrôle de vaccination, avec Chantale Breton.

• Le 5 mai: Empoisonnement chez les enfants: quoi faire et comment prévenir, avec Chantale Breton.

• Le 19 mai: Amateur de BBQ, soyez prudents, avec Chantale Breton.

S. L.

Michel LeBlanc anime un atelier scolaire sur les médias

Télévision: attention danger!

Des élèves de 16 à 18 ans dans une classe. Deux d'entre eux chuchotent en échangeant des regards entendus. Un mystérieux objet passe entre leurs mains. Soudain, l'un des deux s'approche de l'enseignante en la menaçant d'un revolver. Puis il tourne l'arme vers son compagnon et tire. Le sang gicle.

Ce fait divers est tiré d'un des cinq vidéos d'une soixantaine de secondes que les étudiants de l'école secondaire Elmwood ont choisi de tourner à la demande de Michel LeBlanc. L'artiste franco-manitobain offre en effet un atelier de quelques heures sur la vidéo et la télévision dans les écoles du Manitoba.

Au cours de la troisième séance, il demande aux jeunes de créer et de dessiner un scénario, puis de le mettre en image sur vidéo. La violence du sujet retenu par les étudiants d'Elmwood ne le surprend pas du tout.

«C'est leur vie, ils sont entourés de violence. Quand tu vois les yeux et l'attitude de certains jeunes, tu comprends qu'ils ont de gros problèmes. La violence à la télé a sûrement une influence sur eux. Elle les porte à croire que les problèmes se règlent à coups de bâtons. D'un autre côté, on se tiraillaient nous autres aussi quand on était jeunes et qu'il n'y avait pas de télé.»

Michel LeBlanc entretient incontestablement une relation d'amour-haine avec le petit écran. Fasciné d'un côté, il a lui a déjà consacré une série de dessins qui ont été exposés au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Effrayé et méfiant, il s'efforce par ailleurs de donner aux adolescents quelques armes pour lutter contre le tout-puissant tube cathodique.

Un garde-fou

«D'après moi, l'école devrait être un garde-fou contre la télévision. Certains jeunes m'ont avoué qu'ils la regardaient plus de 7 h par jour! Vous imaginez l'influence que ça peut avoir sur eux? Ça ne me paraît pas normal que ce médium tellement populaire ne soit pas étudié à l'école pour que les jeunes puissent le comprendre.»

Populaire, le sujet l'est sans aucun doute auprès des étudiants de l'école Elmwood qui, avec un large sourire, viennent serrer la main du «démystificateur» à la fin de son atelier.



photo: Laurent Gimenez

Michel LeBlanc. «Les jeunes qui passent six ou sept heures par jour devant la télé ne peuvent pas développer leurs talents. Et qu'est-ce qu'ils font pour leur communauté?»

«Je suis vraiment frappé par la volonté de participation des jeunes à ce genre de projets. Il faut dire que j'encourage beaucoup la critique et la discussion. Une fois, un prof m'avait averti que son groupe était du genre qui ne dit pas un mot. Eh bien ils se sont tous mis à parler!»

Pour faciliter la communication, Michel LeBlanc n'hésite d'ailleurs pas à évoquer ses expériences personnelles. Après une scolarité turbulente, il a pris son courage à deux mains pour reprendre les études et finalement décrocher un baccalauréat en beaux-arts. Fonctionnaire au Bureau de l'éducation française à partir de 1983, il se croyait définitivement à l'abri des coups du sort jusqu'à son congédiement inattendu en 1991.

«Je veux leur faire comprendre qu'on n'est jamais à l'abri et qu'il faut toujours être sur ses gardes. Après mon renvoi, j'ai décidé de devenir artiste à plein temps. J'illustre des livres, je fais du graphisme sur ordinateur et je présente ces ateliers dans les écoles.

«Bien sûr, les revenus sont moins stables, mais quand on fait quelque chose qu'on aime, le salaire est moins important. Vous voyez ces jeunes: ils viennent me serrer la main, ils sont allés m'acheter une carte de Renoir pour me remercier. C'est formidable!»

Laurent GIMENEZ

(1) L'atelier De Lascaux à la vidéo, financé par le Conseil des arts du Manitoba, est offert en français et en anglais. Le coût pour les écoles est limité à 200 $.

Ne manquez surtout pas la finale saisonnière de la Ligue d'improvisation du Manitoba

Le vendredi 26 mars 1993
dans la grande salle du Rendez-Vous
768, avenue Taché

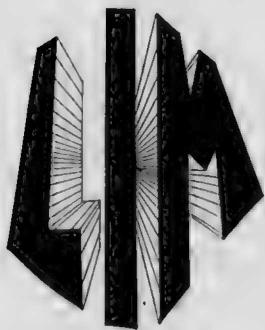
Ouverture à **19 h** Match à **20 h**

Billets: 3 $, disponibles au Canot, au bureau du Festival du Voyageur et à la porte.

Quelle équipe remportera la Coupe du Canot pour 1993?

Gilles et Gilles (commentateurs) vous feront rigoler entre les parties.

Remise des honneurs individuels.



LIGUE D'IMPROVISATION DU MANITOBA



 CUSB AECUSB  SRC CKSB / Manitoba LA LIBERTÉ  Centre Culturel Franco-Manitobain FRANCOFONDS

SPORT

Donald Meilleur fait partie des champions scolaires de St. Paul's

Les Crusaders étaient dus!

En langage de sport, les Crusaders de St. Paul's étaient dus. L'an dernier, ils avaient perdu la finale du championnat provincial des écoles secondaires en prolongation.

Cette année, après une fiche de 17-2-1 en saison régulière et les titres du Al Maki Tournament de Minneapolis et du John Taylor Classic, les Crusaders ont participé de nouveau à la finale disputée à l'aréna de Winnipeg.

Mais l'équipe a quand même eu besoin de près de 10 minutes de prolongation pour finalement l'emporter 5-4 devant Maples Collegiate le 7 mars.

Malgré une domination de 47-28 au chapitre des lancers au filet, les Crusaders ont tiré de l'arrière trois fois pendant le match.

«On n'avait pas vraiment peur qu'il se passe la même chose que l'an dernier, explique Donald Meilleur, qui en était à sa troisième et dernière année avec l'équipe.

«On s'est dit dans le vestiaire que quoiqu'il arrive, on va gagner. Quand ils ont pris les devants 2-0 (en première période), notre entraîneur nous a dit de se calmer. Et on a compté avec 17 secondes à faire dans la période. On n'a pas arrêté de toute la partie.

«En troisième, on est tombé deux fois en arrière (3-2 et 4-3). Mais chaque fois, on a compté en l'espace d'une minute. On ne voulait pas les laisser reprendre les devants par deux buts.»



photo: Yves Chartrand

Donald Meilleur en action lors du championnat provincial de hockey des écoles secondaires.

«Un honneur de jouer ici»

Donald Meilleur a d'ailleurs contribué à la victoire avec le but qui égalait la marque à 4-4. Une façon de se racheter pour les «péchés» commis plus tôt dans la rencontre.

Il était au banc des punitions lorsque Maples a compté son deuxième but en première période et il était encore au même endroit en deuxième lorsque Maples s'est vu refuser un but.

«Oui, j'en aurais fait des cauchemars. La première fois, je n'étais pas très content. Et la deuxième fois, quand j'ai vu l'arbitre signaler qu'il n'y avait pas de but, j'étais soulagé!»

Le centre de 5'10" est d'avis que les Crusaders n'avaient pas la même attitude en abordant le championnat de cette année.

«L'année dernière, on était très nerveux de jouer à l'aréna de Winnipeg. Cette année, on voulait juste jouer, on ne voulait pas regarder les spectateurs.

«Mais c'est encore un honneur de jouer ici. On utilise les vestiaires des équipes de la Ligue nationale de hockey. C'est excellent!»

Pour 13 des 18 Crusaders qui sont présentement en 12e année comme Donald Meilleur, il s'agit d'une belle fin de carrière secondaire.

«J'ai décidé d'aller à St. Paul's, d'abord à cause de l'école. J'ai essayé de faire l'équipe de hockey en 10e année et ils m'ont gardé. Finalement, on a gagné quelque chose!»

Yves CHARTRAND

«Le hockey, c'est ma vie!»

Donald Meilleur a l'intention de continuer à jouer au hockey tout en poursuivant des études postsecondaires.

«J'aimerais aller à l'Université du Dakota du Nord. J'attends leur réponse.

«Il y a une couple d'autres places aux États-Unis qui m'intéressent, et peut-être l'Université du Manitoba, qui m'a approché.

«Les autres, ça va peut-être être dans les prochaines semaines. Je vais attendre. C'est tout dans l'air maintenant!

«Je ne veux jamais arrêter de jouer au hockey. C'est ma vie!»

Y.C.

photo: Yves Chartrand

Donald Meilleur.

Les Jeux panaméricains de 1999

Les chances de Winnipeg se précisent

Winnipeg devra compter avec la concurrence d'au moins deux pays dans la course aux Jeux panaméricains de 1999: la République dominicaine et la Colombie.

Les deux pays d'Amérique latine ont annoncé leur candidature lors de l'assemblée annuelle de l'Organisation des sports panaméricains (PASO) qui se tenait cette semaine en Argentine.

Laurent Bisson, membre du Comité manitobain pour les Jeux panaméricains, estime que cette nouvelle augmente les chances de Winnipeg. «La République dominicaine a également posé sa candidature pour les jeux de 1995. Si elle les obtient, il ne restera plus qu'un concurrent face au Canada.»

Les Jeux de 1995 devaient initialement se dérouler dans la ville argentine de Mar del Plata. Mais comme cette dernière ne semble pas prête, le PASO a décidé de reporter sa décision finale au mois de juillet prochain. Deux pays ont pour l'instant manifesté leur intérêt au cas où l'Argentine serait écartée: la République dominicaine et Porto Rico.

Par ailleurs, Laurent Bisson n'écarte pas l'hypothèse que le PASO demande carrément à Winnipeg si elle est disposée à accueillir les Jeux de 1995. «Ça s'est déjà fait dans le passé, lorsque Minneapolis a accueilli les Jeux de 1987. Si Winnipeg a le choix entre 1995 ou 1999, on préférerait 1999. Mais si on ne nous donne pas d'autre choix que 1995, la ville est prête.»


Laurent Bisson. Archives La Liberté

L'importance de l'enjeu explique la présence sur place du premier ministre Gary Filmon et du ministre fédéral des Sports, Pierre Cadieux. En principe, le nom de la ville devant accueillir les Jeux de 1999 ne sera pas annoncé avant un an.

Laurent GIMENEZ

En bref

Ligue junior B du Manitoba
Demi-finales

9 mars
Red River 1 Sainte-Anne 5
(Sainte-Anne mène la série 2-0)
12 mars
Sainte-Anne - Red River (à Saint-Malo)
14 mars
Red River - Sainte-Anne (si nécessaire)
16 mars
Sainte-Anne - Red River (si nécessaire)
Dans l'autre série, Selkirk affronte North Winnipeg

Ligue Hanover-Taché
Demi-finales

5 mars
Niverville 5 Saint-Malo 3
(Niverville gagne la série 4-0)
8 mars
Île-des-Chênes 7 Sainte-Anne 1
(La série est égale 2-2)
10 mars
Sainte-Anne - Île-des-Chênes
12 mars
Île-des-Chênes - Sainte-Anne
14 mars
Sainte-Anne - Île-des-Chênes (si nécessaire)

Ligue South Eastern
Demi-finales

7 mars
Portage 4 Notre-Dame 10
9 mars
Notre-Dame 3 Portage 2
(Notre-Dame gagne la série 4-3 et passe en finale contre Morden)

Ligue intermédiaire du Sud
Finale

8 mars
Letellier 2 Sainte-Agathe 3
(Sainte-Agathe mène la série 2-0)
10 mars
Letellier - Sainte-Agathe
11 mars
Sainte-Agathe - Letellier
15 mars
Letellier - Sainte-Agathe (si nécessaire)
17 mars
Sainte-Agathe - Letellier (si nécessaire)
18 mars
Letellier - Sainte-Agathe (si nécessaire)

Ligue Hanover-Taché

Plus que trois équipes en lice

Il ne reste plus que trois équipes en lice dans la Ligue de hockey Hanover-Taché. Les Warriors de Saint-Malo ont en effet été incapables de prolonger la demi-finale 4 de 7 contre les Clippers de Niverville.

Après avoir perdu les trois premiers matchs, les Warriors ont subi l'élimination le 5 mars en perdant 5-3 à Saint-Malo.

L'autre série devra par contre prendre au moins six parties. À la surprise de plusieurs, les As de Saint-Anne ont remporté deux matchs contre les North Stars d'Île-des-Chênes après avoir perdu le premier.

Les North Stars menaient 7-5 dans la deuxième rencontre disputée à Sainte-Anne lorsque les As ont explosé avec quatre buts en fin de troisième période pour l'emporter 9-7.

Puis le 5 mars à Île-des-Chênes, les As ont momentanément pris les devants dans la série. Grant Sellen a récolté un but et trois passes dans une victoire de 6-2.

Mais les North Stars ont à nouveau créé l'égalité avec un gain de 7-1 le 7 mars à Sainte-Anne. Le match a été serré jusqu'en troisième période alors que les North Stars ont marqué quatre buts sans riposte.



photo: Yves Chartrand

Le gardien Bob Brisebois a fermé la porte aux As à Sainte-Anne.

Malgré cette victoire décisive, l'entraîneur des North Stars, Rick Fontaine, s'est dit quelque peu surpris de l'allure de la série. «Je croyais qu'on allait avoir un meilleur contrôle. C'est une série difficile, les As jouent bien. On dirait qu'à chaque fois que nous faisons une erreur, ils marquent un but.

«Nos gars savaient qu'ils devaient gagner ce soir. Mais je ne serais pas surpris que la série aille à la limite.»

La défaite à domicile n'a pas empêché l'entraîneur des As, Phil Grégoire, de croire que son équipe est encore dans la série, surtout que quatre ou cinq joueurs, dont Grant Sellen et Kevin Penner, ne pouvaient pas donner leur plein rendement en raison de la grippe.

Il n'est pas surpris de l'allure de la demi-finale, malgré sa déclaration antérieure favorable à Île-des-Chênes. «Si on joue disciplinés, on a une bonne chance de gagner. Il faut commencer à se dire que nous sommes une bonne équipe.»

Y.C.

Ligue intermédiaire du Sud

Les Knights à 2 victoires d'un championnat

Les Knights de Sainte-Agathe n'ont plus besoin que de deux victoires pour remporter un premier titre de la Ligue de hockey intermédiaire du Sud.

La route au championnat s'avère toutefois ardue puisque les Knights ont gagné les deux premiers matchs de la finale par le même pointage, 3-2, le 3 mars à Letellier et le 8 à Sainte-Agathe. Dans la deuxième rencontre, les Knights ont eu besoin d'un but de Joel Lemoine en prolongation.

L'auteur du but vainqueur trouve stressante sa première participation à une finale de la Ligue. «La saison régulière est aussi stressante. Mais les parties de la finale sont plus difficiles parce que ce sont deux équipes où tout le monde patine. Pendant la saison, il y en a plusieurs qui ne viennent pas et les pointages ne sont pas aussi serrés. Ça peut être 10-1. C'est plus facile!»

Le jeu est serré, explique l'entraîneur Jacques Courcelles, parce que les deux équipes se surveillent. «Ils ont des joueurs qui peuvent s'échapper et nous aussi. Si on les laissait aller, le pointage serait plus élevé. Ça aurait pu être 1-1 dans la série au lieu de 2-0.»



photo: Yves Chartrand

Avant de se retrouver avec les Knights de Saint-Agathe, Joel Lemoine avait tenté sa chance avec l'équipe du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il était au courant que les Voyageurs, après une saison sans défaite, ont perdu 8-5 en finale le 5 mars contre Providence College.

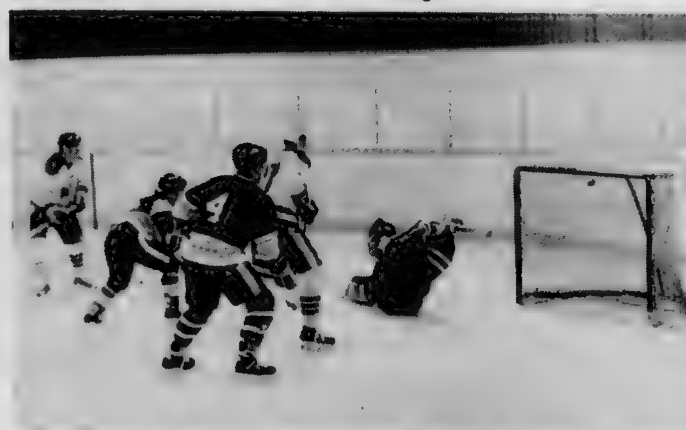


Photo: Yves Chartrand

Germain Pilon (à gauche) des Knights de Sainte-Agathe a frappé la barre horizontale sur ce jeu.

Ligue junior B

Les As à une victoire de la finale

Les As de Sainte-Anne ne sont plus qu'à une victoire d'une deuxième participation consécutive à la finale de la Ligue de hockey junior B du Manitoba

Ils ont remporté les deux premiers matchs de la demi-finale 3 de 5 les opposant aux Rockets de Red River. Sainte-Anne a gagné 5-3 à Saint-Pierre-Jolys le 7 mars, puis 5-1 à Sainte-Anne le 9 mars.

Dans les deux cas, les As ont ont pris une bonne avance dans les deux premières périodes. Ils menaient 2-1 après la première période du premier match grâce à des buts de Al Klassen et Paul L'heureux. En deuxième, Vince Harder et Martin Perrin ont porté le compte à 4-1. Martin Perrin a également obtenu le dernier but de l'équipe en troisième.

À Sainte-Anne, les As menaient 2-0 après la première période grâce à Harder et Perrin. Paul L'heureux a compté en deuxième, puis Robert Chaput, dès le début de la troisième, a augmenté l'avance à 4-0. Keith Hooper a complété la marque pour les vainqueurs.

L'entraîneur des As, Gérald «Popeye» St-Vincent, est un peu surpris de voir son équipe en avant 2-0. «La discipline est là, les gars travaillent fort. Le gardien Tom Pickering s'est aussi réveillé pour les éliminatoires. C'est un gros plus.

«Mais ce n'est pas fini. Le plus dur est à venir. Je m'attendais à ce qu'ils sortent plus vite que ça ce soir, mais on les a mis en échec.»

Le gérant des Rockets, René Robidoux, croit que son équipe peut revenir comme elle l'a fait contre Brandon. «Ça va être un peu plus difficile, mais ça dépend si les gars le veulent. On ne joue pas aussi bien qu'on devrait et les As jouent au-dessus de leur tête.



photo: Yves Chartrand

Le défenseur Vince Harder félicite le gardien Tom Pickering.

«On n'est pas fatigué, mais on est un peu blessé. Les séries ont été vraiment robustes, contre Brandon et maintenant contre Sainte-Anne. Il faut prendre ça une partie à la fois et espérer qu'on va revenir dimanche ici.»

Y.C.

Ligue South Eastern

Lourdes en finale!

Les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes participent depuis le 11 mars à la finale de la Ligue de hockey South Eastern.

Les Hawks ont gagné les deux derniers matchs de la demi-finale contre Portage. Le 7 mars, Notre-Dame l'a emporté 10-4 à Lourdes.

Puis le 9, dans le match décisif à Portage, les Hawks ont pris les devants 3-0 et ont tenu le coup dans les dernières minutes de la troisième période pour finalement l'emporter 3-2.

Une partie énervante, a raconté Donald Lesage. «Ils ont retiré leur gardien avec environ une minute et demi à faire, et ils ont compté un but pour faire 3-2. Mais on les a empêchés d'aller en prolongation.»

La finale a débuté à Morden, qui avait précédemment défait Carman. Les trois matchs suivants auront lieu à Lourdes le 14 à 20 h, à Morden le 16 et à Lourdes le 18 à 20 h. Si nécessaire, les trois autres parties sont prévues le 20 à Morden, le 23 à Lourdes à 20 h et le 25 à Morden.

Y.C.

Au championnat mondial des courses de chiens attelés

L'or à Doris Préfontaine

Après une saison extraordinaire de victoire sur victoire, la musher de Lorette, Doris Préfontaine, a remporté la médaille d'or pour le Canada dans la catégorie de six chiens au championnat mondial des courses de chiens attelés à Fairbanks en Alaska, qui a pris fin le 7 mars.

La nouvelle a été confirmée par la mère de l'athlète, Cécile Préfontaine, également de Lorette. «On lui a remis sa médaille d'or, mais on lui a aussi promis une réplique de ses chiens sur une plaque.»



Archives La Liberté

Doris Préfontaine avant son départ pour l'Alaska.

À plein temps dans les courses de chien depuis l'automne dernier, Doris Préfontaine a également mérité une deuxième place dans la catégorie des quatre chiens.

Pour compléter la saison, il lui reste une dernière course à compléter sur le circuit nord-américain. Elle se déroulera du 12 au 14 mars en Alaska. La championne est attendue au Manitoba autour du 20 mars.

J.-P. D

Feu vert

La machine verte



Un organisme de Winnipeg reprend la croisade en faveur de la machine verte, la bicyclette, comme l'ultime moyen de transport et d'agrément à l'ère de l'écologie.

Rethink, The Ecological Fair, tiendra son premier Salon de la bicyclette à la station centrale de VIA, rue Main à Winnipeg, les 19, 20 et 21 mars prochain, de 9 h à 18 h. L'entrée est gratuite. Renseignements: 488-6141.

Le salon réunira des vendeurs, des fournisseurs d'accessoires, ainsi que des spécialistes de la réparation et du recyclage de vélos. La lumière verte est allumée, lance Rethink; c'est le temps de commencer à rouler!

J.-P. D.

Gens d'ici

Agronome à vie

L'agronome et vice-président de Roy Légumex à Saint-Jean-Baptiste, Florent Beaudette, a été nommé membre à vie de la Manitoba Seed Growers Association le 11 février dernier . Ce titre honorifique est décerné une fois par année à une personne ayant grandement contribué au développement de l'industrie de la semence au Manitoba et dans le cas de Florent Beaudette, pour reconnaître plus particulièrement son travail dans le domaine des pois et des lentilles.



Florent Beaudette.

Le préfet de la municipalité de Montcalm s'est joint à la compagnie Roy Légumex en 1975. Il dit qu'il a été «agréablement surpris» par la présentation lors de l'assemblée annuelle de la Manitoba Seed Growers Association. Le natif de Saint-Jean-Baptiste détient un baccalauréat en sciences agricoles de l'Université du Manitoba (1961).

K.B.

SOCIÉTÉ

Pas de services en français dans le traitement des phobies sociales et de l'anxiété

L'enfer des nerfs

Les personnes aux prises avec l'anxiété vous diront qu'elles vivent parfois dans la terreur. Car la crainte d'une situation précise se transforme en une peur d'avoir peur incontrôlable. Les attaques de panique sont accompagnées de sueurs froides, de palpitations, de tremblements, doublés d'un sentiment de perte de contrôle ou de mort imminente. Vers qui peuvent se tourner les 5 à 7 % de Manitobains qui en souffrent?

«J'avais une phobie d'aller en avant ou de m'asseoir en avant dans une assemblée publique, explique Robert (nom fictif). Même à l'église, c'était une affaire que je ne pouvais pas supporter.

«Je me mettais à trembler, je pouvais à peine me tenir debout, je pensais tomber à terre. J'imaginais que tout le monde me regardait; mais (évidemment) tout le monde regardait ailleurs.

«Un jour le curé m'a pogné pour aller donner la communion. Je n'ai pas osé refuser. Je tremblais de tout mon être. J'avais peur d'échapper une hostie, et j'en ai échappé une.»

Robert s'indigne du fait que d'autres se sentent parfaitement à l'aise de se présenter devant des centaines de personnes. «Ça ne les affecte pas. Je peux aller dans une église vide et me sentir bien. Mais dès qu'il y a du monde, j'ai peur d'aller m'asseoir en avant. Plus il y a du monde, pire c'est!»

C'est ce qu'on appelle une phobie sociale. Certains phobiques en viennent à réduire peu à peu leurs champs d'activités. Ils seront de plus en plus souvent absents du travail et éviteront les activités sociales et familiales. À court terme, ils deviennent un fardeau pour la santé publique, exigeant des attentions en périphérie du vrai problème.

Dans certains cas, ils se renferment dans leur maison, passant leur temps à planifier comment ils vont justifier leur comportement irresponsable. À long terme, les phobiques et les anxieux sont vulnérables aux ulcères, à la dépression, à l'alcoolisme, aux maladies du coeur et au suicide.



photo: Jean-Pierre Dubé

La coodonnatrice Laurie Cenerini de ADAM a elle-même souffert d'agoraphobie et a connu d'éprouvantes attaques de panique. Elle a suivi le programme d'information de 14 semaines offert par ADAM avant de devenir animatrice de groupes de soutien.

En Amérique du Nord, l'anxiété a remplacé la dépression et la schizophrénie comme le plus grand problème de santé mentale. 50 000 Manitobains en seront affectés au cours de leur vie.

Robert croit que son anxiété est héréditaire. «Mon père et ma mère étaient timides, mes fils sont timides. Je pense que c'est de famille.» Mais il ajoute que les symptômes sont apparus au moment où il était le plus stressé au travail.

«Mon ouvrage me tenait toujours au bout, j'étais toujours fatigué. Je travaillais 15 heures par jour, sept jours par semaine. Quand je me levais le matin, j'étais déjà épuisé.»

On admet généralement que l'anxiété est une obsession face à sa propre sécurité, souvent attribuable à un traumatisme infantile. L'organisme secrète, dans certaines conditions, plus d'adrénaline qu'il n'en faut et maintient le corps dans un état d'alerte, bien que l'objet de la peur ne pose plus aucun vrai danger.

Un jour, Robert a décidé qu'il en avait assez. «Il y a juste un temps pour être sur la terre, alors vas-y. J'avais un grand besoin d'exprimer mes opinions. Je me suis dit: si tu veux quelque chose, fais-le toi-même.»

Il s'est joint au Club des Francs-Parleurs Toastmasters de Saint-Boniface (1). «La première fois que je suis allé en avant, j'ai juste dit quelques mots et j'ai sacré mon camp à ma place. On m'a dit: t'as fait ça comme un pro. Je ne l'ai pas cru! Je me suis senti mal pendant deux ou trois jours. Je me suis reproché ça toute la semaine.»

Robert a fini par prendre les occasions de s'exprimer fournies par le Club. Il a commencé par des choses simples, comme l'humour, la prière. Aujourd'hui, il en est à son troisième discours de 5 à 7 minutes devant un groupe de 12 à 20 personnes.

«Je trouve ça fantastique, ils te prennent à ton niveau. Ça me fait du bien d'aller en avant. Quand je vais à la communion le dimanche, je reviens par la grande allée!»

La solution des Francs-Parleurs n'est qu'une avenue pour se sortir de l'enfer de l'anxiété. Mais à part le Service de Conseiller, qui offre des services de thérapie générale (individuelle et de groupe), il n'y a pas de services spécifiques en français dans ce domaine.

La clinique d'anxiété du Centre McEwan de l'Hôpital de Saint-Boniface et la Anxiety Disorders Association of Manitoba (ADAM) offrent toute une gamme de traitements et de services de soutien.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) La majorité des membres des Toastmasters sont mus par le besoin d'appronfondir leurs techniques d'art oratoire. D'autres joignent le groupe simplement pour vaincre leur timidité.

Devant la peur d'avoir peur

De l'aide pour faire face

Quand l'être humain a peur, il éprouve immédiatement un réflexe nerveux qui mobilise suffisamment d'énergie pour assurer sa défense. Si cette énergie n'est pas utilisée pour la défense, par une activité physique ou par la colère, elle provoquera des troubles fonctionnels des organes, des symptômes.

Les symptômes en poussent certains à fuir, c'est-à-dire à éviter le contexte de la peur. D'autres cherchent à faire face. Au Manitoba, ils s'adressent à leur médecin, à l'hôpital ou à la Anxiety Disorders Association of Manitoba (ADAM).

«Nous offrons différentes formes de traitement, souligne la coordonnatrice, Laurie Cenerini (786-1012). Nous avons un programme d'aide de 14 semaines (de rencontres hebdomadaires) qui comprend un volet éducationnel, une thérapie de comportement et une thérapie cognitive.

«Ça peut aller très vite, selon le courage qu'on a pour s'en sortir. Essentiellement, on doit changer notre façon de penser.» Le taux de succès dépasse les 80 %, selon l'organisme. ADAM réunit aussi les initiés à son programme en un certain nombre de groupes de soutien dirigés par des pairs.

La clinique des troubles de l'anxiété du Centre McEwan à Saint-Boniface (237-2805) propose des approches différentes, entre autres le recours aux médicaments. Le Centre offre également des groupes de soutien dirigés par des professionnels.

Le traitement des phobies en milieu hospitalier est couvert par Medicare. Dans les autres cas, les personnes doivent payer les frais de psychothérapie. ADAM a été mis sur pied en 1985 comme une alternative aux médicaments et aux thérapies coûteuses, et pour faciliter l'accès à des techniques d'autoguérison.

Le contrat de Feed-Rite en Chine

Quand les WASPS s'ouvrent au monde

D'une certaine façon, Germain Perron n'est pas totalement étranger au contrat de deux millions $ que la compagnie de Saint-Boniface, Feed-Rite, a décroché en Chine il y a quelques semaines. En tout cas, il est bien placé pour savoir comment ça s'est passé.

L'ex-président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface siège en effet depuis deux ans au conseil d'administration d'Agri-Tec, un consortium d'environ 18 entreprises canadiennes dont Feed-Rite fait partie.



Archives La Liberté

Germain Perron rappelle qu'une autre compagnie manitobaine, Central Canadian Structures, a décroché un contrat de sept millions $ en Égypte il y a un an. Là encore, Agri-Tec avait joué un rôle.

«Il s'agit surtout d'entreprises manitobaines, mais il y a en aussi des autres provinces de l'Ouest, explique le directeur général de Superior Weighing Systems.

Agri-Tec est un peu la division marketing de ces entreprises. Elle leur donne beaucoup plus de puissance au niveau international et leur permet d'échanger de l'information stratégique.»

Le contrat décroché par Feed-Rite prévoit la construction, d'ici la fin de l'année, d'une fabrique d'aliments vitaminés pour les animaux dans la région de Shangai (est de la Chine).

Feed-Rite a déjà travaillé en Chine, ce qui l'a certainement avantagée. Le voyage du premier ministre Gary Filmon dans ce pays l'automne dernier a sans doute aussi joué un rôle.

Germain Perron souligne enfin «l'expertise canadienne, surtout dans l'Ouest, qui a beaucoup de crédibilité internationale et nous permet de compétitionner avec les Danois et d'autres pays européens.»

Encore faut-il, bien entendu, que cette expertise soit connue et bien vendue. C'est là qu'intervient Agri-Tec. «Il faut apprendre à s'ouvrir à d'autres cultures, estime Germain Perron.

«De ce point de vue, les industriels du Québec sont une génération en avant de nous. Ils sont plus agressifs, mieux structurés pour percer les marchés internationaux. Si Bombardier est si bien perçu au niveau international, ce n'est pas un hasard.»

Les atouts des Québécois selon Germain Perron: le cosmopolitisme de leur capitale industrielle, Montréal, et leur situation de peuple minoritaire. «Ça donne une ouverture d'esprit sur les autres cultures que l'on ne trouve pas aussi facilement chez les WASPS (White Anglo-Saxon Protestants).

«L'Ouest est encore assez conservateur dans ce domaine. Ça évolue bien sûr, mais lentement. Je pense qu'il va falloir attendre quelques générations.»

Laurent GIMENEZ

Une causerie de Pierrette Kleebaum sur la flexibilité dans l'emploi

Entre la carrière et la famille

Janice et Rob forment un couple. Ils sont des cadres de la Banque royale à Winnipeg. Tout va bien jusqu'au jour où Rob est transféré à Steinbach où il doit déménager. Que faire? Négocier. Jugeant que ce sont des employés de qualité, la banque accepte que Janice travaille chez elle, communique avec son employeur par modem et ne rentre au bureau que deux jours par semaine. Et le tour est joué.

Ce n'est pas de la fiction. En examinant les statistiques, certains dirigeants à la Banque royale du Canada se sont rendus compte que les céliba-taires ne sont qu'une minorité sur le marché du travail. Et que si l'on veut garder les employés de qualité, il faut faire de la place pour la famille.

La directrice des ressources humaines à Winnipeg, Pierrette Kleebaum (1), est responsable de la mise en oeuvre du programme d'équité d'emploi de la banque au Manitoba. La native de Saint-Léon était l'invitée de l'Association des cadres et professionnels francophones, le 4 février.

Pierrette Kleebaum a elle-même dû interrompre sa carrière à trois reprises pour s'occuper de ses enfants. C'était aussi l'époque, comme elle s'est plu à le rappeler, où les femmes n'étaient pas admises aux plans de pension!

Les choses ont changé. Une employée est récemment venue voir Pierrette Kleebaum avec le problème suivant: elle avait un parent malade sur les bras, en même temps qu'un de ses enfants, en pleine crise de séparation, revenait sous son toit. Elles ont donc négocié un horaire flexible pouvant satisfaire la banque, ses clients et l'employée. Pas facile?

Dans la majorité des foyers canadiens, les deux parents travaillent. Que font la plupart des entreprises lorsque les exigences de la famille deviennent prioritaires, même temporairement? Elles mettent souvent l'employé devant un choix où tous sont perdants. Pas à la Banque royale, souligne Pierrette Kleebaum.


photo: Jean-Pierre Dubé

Pierrette Kleebaum a travaillé deux ans à la succursale de Somerset et 17 ans à la succursale Provencher de la Royale. Elle fait la promotion de situations de travail où tout le monde est gagnant.

«Nous sommes la plus grande banque à charte du pays, la troisième en Amérique du Nord, répandue dans 33 pays, avec 55 000 employés et un actif de 139 milliards $. On a décidé que, pour être la meilleure banque, il fallait que notre principe de base soit la qualité.»

Ce qui signifie, entre autres, des employés de qualité. «On prévoit que le Canada fera face à un manque de travailleurs qualifiés. Donc, il y aura une concurrence active pour les meilleurs employés. Si nous voulons maintenir notre première place chez les travailleurs de qualité, il faut garder ceux que nous avons.»

La banque a donc établi une politique reconnaissant l'impo-rtance de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, ainsi que la possibilité de choisir un horaire de travail flexible. Ainsi est né le programme Travail et famille, qui s'adresse aux hommes et aux femmes, aux cadres et aux non-cadres.

Le programme comprend: des congés de maternité et de paternité allant jusqu'à 24 semaines de plus que les congés payés par l'assurance-chômage, des congés de charge familiale, des congés de deuil, des services d'assistance emploi, des services de counselling (alcool, argent), un centre d'info sur les services aux enfants et un service national d'aide aux aînés.

Le secteur Flexi-places du programme comprend le travail à temps partiel, le partage d'emploi, le lieu variable de travail et la semaine comprimée. La banque a déjà formé 7 000 cadres pour la mise en oeuvre progressive du programme, qui exige souplesse et créativité. Il faut aussi apprendre à diriger un personnel diversifié.

«Au début, il y avait beaucoup de froncements de sourcils, mais les hommes commencent à se servir du programme, explique Pierrette Kleebaum. On les appelle les hommes nouveaux. Ils prennent un congé de quatre mois ou six mois, sans aucun effet négatif sur l'avancement de leur carrière.

«Nous avons 60 employés au Manitoba qui partagent leur emploi et une cinquantaine sur une liste d'attente.» Elle donne en exemple le cas d'une femme de 30 ans, avec deux enfants, dont le mari est décédé, et qui partage son poste avec une autre femme en congé de maternité. «Ça fait des employés satisfaits, ça fait des employés que l'on retient.»

La planification des ressources humaines permet de découvrir des tendances, comme, par exemple, face au vieillissement. «On est à la recherche d'hommes de 55 ans et plus pour le service à la clientèle.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Pierrette Kleebaum est une Labossière de Saint-Léon.

NORWOOD

Réduction de 5,9 % pour la Division scolaire

Le directeur général de la Division scolaire de Norwood, Alex Boyes, admet que la réduction de subvention de 5,9 % pour Norwood a l'effet d'une bombe: «Les coupures ont des implications sérieuses pas seulement pour nous mais pour toutes les divisions scolaires.»

L'année dernière, le gouvernement avait accordé une subvention de 228 000 $ à Norwood pour aider à amortir le choc. La Division ne recevra pas de subvention du genre cette année et doit trouver d'autres moyens pour resserrer la ceinture.

«On se pose maintenant la question: est-ce qu'on pourra continuer certains programmes qu'on avait initiés», signale Alex Boyes en citant comme exemples les conseillers aux niveaux élémentaire et secondaire, les assistants pédagogiques, les programmes de natation et la lutte contre le décrochage.

Le directeur général adjoint, Raymond Bisson, insiste: «Aucune décision n'a encore été prise. «Il y aura possiblement une réduction des salaires ou une réduction des journées pédagogiques et/ou administratives. Il pourrait aussi y avoir une réduction dans les budgets,



Le directeur général adjoint, Raymond Bisson.

par exemple pour le fonctionnement quotidien de l'école, ou encore des coupures dans le personnel.»

Alex Boyes fait remarquer que dans le cas du personnel, les professeurs ont jusqu'au 31 mai pour dire s'ils reviennent ou non en septembre. «Les retraites et les démissions seront peut-être suffisantes pour ne pas mettre à pied d'autres personnes.»

La petite division de 1 400 élèves répartis dans six écoles propose de mettre en commun certaines ressources ou certaines dépenses avec d'autres divisions scolaires. «On veut voir s'il y a des moyens de partager les coûts, par exemple en achetant du papier en plus gros volume pour avoir des rabais.»

Alex Boyes ne peut pas expliquer exactement pourquoi Norwood est une des deux divisions urbaines frappées le plus fort (St-James-Assiniboia a aussi subi une coupure de près de 6 %): «Le gouvernement se base sur les chiffres de l'année passée. Nos inscriptions ont baissé un peu et le gouvernement a changé sa façon de calculer les subventions. Ce sont probablement des facteurs.»

Karine BEAUDETTE

LA MONTAGNE

Taxes scolaires: + 3 %

La Division scolaire de la Montagne a décidé le 1er mars d'augmenter de 3 % les taxes scolaires.

Le budget préliminaire prévoit un manque à gagner de 524 528 $, explique le secrétaire-trésorier Gérald Lesage. L'augmentation des taxes scolaires permettra d'aller chercher 94 785 $ de plus que l'an dernier, alors que les contribuables avaient versé 1 469 876 $ à leur Division scolaire.

Il restera encore un manque à gagner de 429 000 $, et les commissaires décideront lors de leur prochaine rencontre le 22 mars quelles seront les coupures budgétaires nécessaires.

Pour cette année, la Division scolaire prévoit déjà un déficit d'environ 230 000 $, «et on a prévu puiser dans la réserve pour le combler», explique le secrétaire-trésorier.

Les coupures annoncées par le gouvernement diminuent de 100 000 $ environ la subvention accordée à la Division, à quoi s'ajoute un autre 100 000 $ résultant des augmentations salariales prévues dans les conventions collectives.

«Comme le ministère ferme son bureau de spécialistes à Portage-la-Prairie, c'est maintenant aux divisions scolaires à engager les professionnels comme les orthopédagogues, explique Gérald Lesage. Mais la subvention qui couvre ce service, 45 000 $, n'est pas suffisante.»

Autre problème: le ministère subventionne l'engagement d'un seul professionnel. Si la Division engage un orthopédagogue, que faire avec les élèves qui ont besoin des services de psycho-logues ou d'audiologistes? «Nous sommes en train de voir avec les autres divisions s'il n'y a pas lieu de faire des échanges de services: l'une engage un psychologue, l'autre un audiologiste, etc.»

S. L.

CRTC Avis public Canada

AVIS PUBLIC CRTC 1993-10. DEMANDES DE MODIFICATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES DE PROGRAMMATION (RADIO). Le Conseil a reçu les demandes ci-après visant à modifier les licences afin de supprimer les conditions de licence et les engagements de la Promesse de réalisation pertinents, qui sont des conditions de licence.

Partie 1. Le Conseil a reçu des demandes visant: a) à supprimer les conditions de licence suivantes concernant le site de l'antenne, tel qu'établi dans la licence particulière de chaque titulaire: «... la ou les antenne(s) émettrice(s) de radiodiffusion étant située(s) à un ou des endroit(s) autorisé(s) par le Conseil.» b) à remplacer les conditions de licence concernant les contours et les détails contenus dans la demande approuvée, ainsi que l'emplacement des studios, par la condition de licence suivante: «La licence est assujettie à la condition que l'entreprise opère en fonction des contours et des détails contenus dans la demande approuvée, sauf lorsqu'il est autrement autorisé par écrit par le Conseil.»

Titulaire	Lettre d'appel, localité et no. de demande	Examen de la demande
76. CHUM LIMITED 1445, route Pembina Winnipeg (Man.) R3T 5C2	**CIFX-AM** Winnipeg (Man.) (921819900)	1445, route Pembina Winnipeg (Man.)
77.ROGERS BROADCASTING LIMITED Parc Polo, Winnipeg (Man.) L3G 0L7	**CKY-AM** Winnipeg (Man.) (921873600)	Parc Polo Winnipeg (Man.)

Partie 2. Le Conseil annonce par la présente qu'il a reçu des demandes visant à supprimer les exigences suivantes contenues dans la Promesse de réalisation FM, Partie II, auxquelles la titulaire doit satisfaire puisqu'elles constituent partie intégrante de sa licence: — Liste de diffusion hebdomadaire: Le nombre minimal de pièces musicales distinctes, à l'exclusion des répétitions, et — Facteur maximal de répétition: Le nombre maximal de fois qu'une pièce musicale distincte est diffusée.

Titulaire	Lettre d'appel, localité et no. de demande	Examen de la demande
122. WESTERN WORLD LIMITED PARTNERSHIP C.P. 39700, Winnipeg (Man.) R3C 3E5	**CKLU-FM** Winnipeg (Man.) (921894200)	17e étage 155, rue Carlton Winnipeg (Man.)

Partie 3. Le Conseil annonce par la présente qu'il a reçu des demandes visant: a) à supprimer les conditions de licence suivantes concernant le site de l'antenne, tel qu'établit dans la licence particulière de chaque titulaire: «... la ou les antenne(s) émettrice(s) de radiodiffusion étant située(s) à un ou des endroit(s) autorisé(s) par le Conseil.» b) à remplacer les conditions de licence concernant les contours et les détails contenus dans la demande approuvée, ainsi que l'emplacement des studios, par la condition de licence suivante: «La licence est assujettie à la condition que l'entreprise opère en fonction des contours et des détails contenus dans la demande approuvée, sauf lorsqu'il est autrement autorisé par écrit par le Cosneil.» c) à supprimer les exigences suivantes contenues dans la Promesse de réalisation FM, Partie II, auxquelles la titulaire doit satisfaire du fait qu'elles constituent partie intégrante de sa licence: — Liste de diffusion hebdomadaire: Le nombre minimal de pièces musicales distinctes, à l'exclusion des répétitions, et — Facteur maximal de répétition: Le nombre maximal de fois qu'une pièce musicale distincte est diffusée.

Titulaire	Lettre d'appel, localité et no. de demande	Examen de la demande
180. CRAIG BROADCAST SYSTEMS INC. C.P. 1150 Brandon (Man.) R7A 6A5	**CKX-FM** Brandon (Man.) (922199500)	2940, ave. Victoria Brandon (Man.)
181. RADIO QX-FM INC. 701, avenue Greenwood Selkirk (Man.) R1A 2B3	**CFQX-FM** Selkirk (Man.) (921770400)	701, ave. Greenwood Selkirk (Man.)
182. CHUM LIMITED 1445, route Pembina Winnipeg (Man.) R3T 5C2	**CHIQ-FM** (Man.) (921820700)	1445, route Pembina Winnipeg (Man.)
183. ROGERS BROADCASTING LIMITED Parc Polo Winnipeg (Man.) L3G 0L7	**CITI-FM** Winnipeg (Man.) (921893400)	Parc Polo Winnipeg (Man.)
184. WESTCOM RADIO GROUP LTD 930, avenue Portage Winnipeg (Man.) R3G 0P8	**CJKR-FM** Winnipeg (921952800)	930, ave. Portage Winnipeg (Man.)

La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou **avant le 25 mars 1993.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-09218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983-6306.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Recyclez ce journal

Nécrologies

Marie Antoinette Rivard
(née Sarrasin)

Paisiblement au Foyer Valade le 4 mars 1993 est décédée Mme Marie Antoinette Rivard (née Sarrasin) à l'âge de 89 ans.

Elle est précédée dans la mort par son époux Johnny et son fils René.

Née à Saint-Jean-Baptiste le 29 avril 1903, elle laisse dans le deuil cinq enfants et leurs familles: Anita Cormier, Winnipeg; Armand (Ruby), Drumondville, Québec; Paul (Simone), Winnipeg; Earl (Gaye), Naples, Floride; Juliette Champion (Larry), Amherst, Nouvelle-Écosse. Les petits-enfants sont: Pat Cloutier (Paul); Leeane Cloutier; Nicole Cloutier et Patrick Cloutier; JoAnne Cormier, et Robert Cormier; Lea Rivard, Bonnie Van Dorn, Sandra Van Dorn, Danny Van Dorn, Stephan Van Dorn; Elaine Riddle (Bob), Colleen Riddle; David Rivard (Louise), Doreen Gervais (Christian), Eric Gervais, Michael Gervais; Leonard Rivard (Linda), Christian, Nathan, Benjamin, Diane Scott (Joe), David Scott, Joshua Scott. Ronald Rivard (Lilliane), Angèle Rivard, Patrick Rivard, Roland Rivard, Roseanne Holland (David), Shaun Holland, Jeremy Holland, Bruno Rivard (Michelle), Paul Rivard, Jonathan Rivard, Krista Rivard; Carole Anne Sylvester (Bill), Renee Sylvester, Rachel Sylvester; Sheila Rodenkerchen (Manuel), Renée Rodenkerchen, Katrina Rodenkerchen; Renée Champion Kuiper (Ed), Nissa Down McAdam, Mac McAdam, Karen Champion Kuiper (Mike), Sara Juliette Kuiper; Jane Tokarz (Vince), Samantha Tokarz, Jonathan Tokarz, Jacob Tokarz, Thomas Tokarz; Marie Jolin (Mario), Anita Dankiw (Phil), Adrien Dankiw et sa bru Lucie Rivard, née Cormier.

La famille désire remercier les membres du personnel du Foyer Valade pour leurs bons soins et compassion envers leurs mère.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, Des Meurons. Les prières ont été récitées le 8 mars, suivies du service funèbre à la Cathédrale Saint-Boniface, 190, rue de la Cathédrale, Saint-Boniface à 14 h, le mardi 9 mars.

Nous remercions notre Père de nous avoir donné une si bonne maman et de la recevoir dans Sa grande famille au ciel.

Marguerite Lacerte
(née Marcoux)

Paisiblement et entourée de sa famille bien-aimée, Marguerite est décédée le 15 mars 1993 au Huntington Memorial Hospital de Pasadena en Californie.

Née à Saint-Boniface, Marguerite manquera beaucoup à tous. Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Réal, sa fille Anita et Ken Alcorn, ses fils Arthur (Susan), Gilbert, Phillip (Patti), Dennis (Janice) et Laurence (Joyce), 23 petits-enfants, ainsi qu'une soeur, Claire, épouse de Florent Bohémier de Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 8 mars à Palm Desert en Californie.

Thérèse Roy
(née Gagné)

Mme Thérèse Roy est décédée paisiblement au Foyer Valade le 28 février 1993 à l'âge de 88 ans. Elle était originaire d'Otterburne et avait habité au Foyer Chez-Nous pendant 19 ans.

Elle est regrettée par son époux Émile; quatre fils, Pierre et Dolores de Calgary, Paul et Jeannette d'Otterburne, Gabriel et Raymonde de Kapuskasing, Ontario, Joseph et Diane de Montébello, Québec; et trois filles, Soeur Marie-Luce Roy des Soeurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, Alma Bonneau d'Edmonton et Alice et Gerry Crouse d'Aylmer, Québec. Elle laisse aussi 12 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Elle laisse aussi quatre soeurs, Antoinette et Georges Fréchette de Saint-Boniface, Marie-Josephe Fisette et Marie-Louise Gagné de Saint-Pierre, Gabrielle et Maurice Lemoine de Sainte-Agathe; et trois frères, l'abbé Pierre Gagné de Saint-Norbert, Olivier et Louise de Saint-Pierre et Lucien de Winnipeg. Elle laisse aussi six belles-soeurs dont Gisèle Gagné d'Ottawa, Annette Gagné de Saint-Boniface, Marie-Ange Banville de Saint-Pierre, Anna Roy de Timmins, Yvonne Roy de Québec, Québec, et Soeur Alberta Roy de Mont-Joli, Québec.

Elle fut précédée dans la mort par ses parents Pierre Gagné et Eugénie Joubert ainsi que par cinq frères, Joseph, l'abbé Jean-Marie, le père Hilaire, O.M.I., Louis et Gérard Gagné ainsi qu'une soeur, Soeur Adélina Gagné, S.J.M.J.

Les prières furent récitées le mercredi 3 mars au salon funéraire Coutu à 7 h 30. Les funérailles eurent lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le jeudi 4 mars à 14 h. Suite à l'incinération, les cendres furent enterrées au cimetière d'Otterburne le vendredi 5 mars.

La famille invite ceux et celles qui le désirent à faire des dons à la Fondation du coeur.

Les membres de la famille remercient de façon particulière le personnel du Foyer Valade, 350, River Road, à Winnipeg pour tous les soins attentifs prodigués à l'égard de notre mère.

La direction des funérailles de Mme Thérèse Roy a été confiée au Salon mortuaire P. Coutu.



VILLE DE WINNIPEG

LE CONSEIL DE LA VILLE DE WINNIPEG FAIT UN APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER DES POSTES DE MEMBRES CITOYENS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS

Les personnes qui ont une expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité ou de la commercialisation, qui s'intéressent au bien de la collectivité et qui estiment être en mesure de contribuer à son avancement, sont invitées à poser leur candidature.

Les demandes seront acceptées au Bureau du greffier jusqu'au ***vendredi 16 avril 1993 à 16 h 30 au plus tard, ou par la poste, pourvu que la date timbrée par le bureau de poste ne soit pas postérieure au 16 avril 1993.***

Pour obtenir un cahier de documentation comportant une formule de demande, s'adresser au:

Bureau du greffier,
Édifice du Conseil
510, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B9

entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec R. Busilla au 986-2454.

Dorothy Browton,
Greffier.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

RÉUNIONS PUBLIQUES

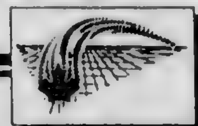
CONSULTATIONS SUR LE BARÈME DES TAUX DE TRANSPORT DU GRAIN DANS L'OUEST CANADIEN

Le personnel de l'Office national des transports tiendra des rencontres publiques afin d'expliquer détermination du barème des taux de transport du grain de l'Ouest. Ces rencontres permettront aux parties intéressées d'exprimer leur point de vue concernant ce barème. Pendant ces réunions, le personnel présentera également le prochain examen des coûts, lequel établit le coût total du transport céréafier par rail.

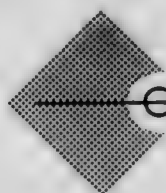
L'Office convoque ces réunions aux endroits suivants :

Début	Lieu	Adresse
Le jeudi 18 mars 1993 13 h 30	**Portage-la-Prairie**	**Westward Village Inn 2401 Saskatchewan Ave. West**
Le vendredi 19 mars 1993 13 h 30	**Weyburn**	**Weyburn Legion 150 Third Street**
Le samedi 20 mars 1993 13 h 30	**Olds**	**Olds College Faculty Club**

Les personnes désireuses de s'adresser en français sont priées d'aviser Don Rees (819-953-9901).



Canada



Le Bureau provincial de développement économique

Un changement d'attitude

Tout en continuant à travailler dans le secteur immobilier, l'homme d'affaires Roger Robidoux a accepté depuis février 1992 de s'occuper du Bureau provincial de développement économique francophone

Son mandat principal est d'encourager le développement économique dans les communautés à différents niveaux: local, national et même international.

Le natif d'Otterburne s'est toutefois rendu compte qu'il y a d'abord un travail de conscientisation à faire. «Il faut un changement d'attitude. Au lieu que ce soit les autres qui le fassent, on va le faire chez-nous. Il faut trouver des gens qui ont des idées et qui croient à l'entreprise privée.»

Le Bureau favorise la tenue de tables rondes dans les communautés afin de faire ressortir les besoins dans tous les domaines. «Normalement, le secteur économique ressort comme le feu ou l'âme de chaque secteur. C'est ce qui va permettre aux gens d'avancer.»



Roger Robidoux. Faire renaître le désir de l'entreprise, en français.

Lors de la table ronde, les citoyens vont se fixer une vision, soit où ils veulent être dans un, cinq, 10 ou 20 ans. «A partir de ça, ils peuvent se permettre de rêver un peu plus. Dans bien des cas, ils se questionnent beaucoup et se demandent si ça vaut la peine de faire quelque chose. La vision les aide à s'impliquer davantage.»

Ce travail de facilitateur amène aussi Roger Robidoux à aller chercher des idées ailleurs, notamment en Beauce et même à l'extérieur du pays. «C'est bon de côtoyer des gens qui ont beaucoup d'énergie en affaires. On peut aussi les rencontrer et les encourager à s'installer ici.»

Le même processus peut toutefois être fait d'une communauté à l'autre. «L'important est d'échanger des idées, d'établir des partenariats ou d'acheter de la technologie.» Le Bureau collabore activement en ce sens avec le Red River Trade Corridor.

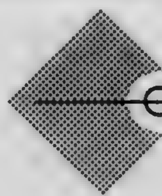
Mais l'appui de Roger Robidoux peut aussi être très simple. «Si quelqu'un veut démarrer une entreprise, je peux lui expliquer le processus.» Il croit qu'un programme pour les jeunes entrepreneurs devra être offert dans les écoles d'ici quelques années.

MANITOBA, CANADA

Le Bureau de développement économique francophone provincial

Votre succès est notre succès!

MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE



Nouvelles de la Chambre

avec Richard Chartier, président

- La secrétaire-trésorière Sylvie Ross sera parmi une dizaine de personnes du Manitoba français à participer à un voyage organisé par le Bureau provincial de développement économique du 20 au 25 mars dans la Beauce.

Les échanges seront évidemment d'ordre économique, mais aussi éducatif, culturel et autres. Il y aura également des efforts d'entamer des discussions sérieuses sur un jumelage entre nos deux régions, qui comptent beaucoup de similitudes:

- Nous sommes toutes les deux à 60 milles de la frontière américaine;

- La Beauce est une vallée où coule le rivière Chaudière, alors qu'au Manitoba c'est la Rouge;

- Et il y a 40 ans, la Beauce était une région surtout agricole, comme l'est présentement le Manitoba.

Ajoutons que plusieurs participants à une tournée de la SFM au Québec en 1991 avaient trouvé que la Beauce était la région la plus semblable au Manitoba français.

- Au sujet du magasinage le dimanche, le conseil d'administration a adopté une position qui suit le résultat du sondage effectué lors de notre dîner-rencontre en janvier. La Chambre appuie l'ouverture des magasins le dimanche.

Cependant, il y a une forte voix dissidente qui n'est pas unanime dans ses raisons (famille, spiritualité, qualité de vie, chiffre d'affaires assez semblable mais coûts additionnels, etc.)

- Un comité de nominations a été mis sur pied en vue d'élections qui auront lieu en mai. La présidence et d'autres postes seront mis en nomination. Pensez-y déjà!

Falcon Leasing

La location de voitures sans entretien

Roland Boisvert a travaillé plusieurs années chez des concessionnaires Ford. Il a aussi été propriétaire de Boisvert Transmission, maintenant R nR Transmission.

Il y a environ deux ans et demi, il a décidé de lancer avec son épouse Yvette sa propre entreprise de location de voitures sous le nom de Falcon Leasing.

«Nous sommes un intermédiaire qui offre toutes les marques. On achète les voitures et on établit un contrat. Ça donne un service plus personnalisé.»

Falcon Leasing a présentement 32 voitures en circulation.

«Ce sont des contrats de deux à cinq ans. La plupart sont de trois et quatre ans. Ce sont souvent d'anciens clients quand j'étais en commerce.»

L'entreprise ne signe que des contrats de location sans entretien, une pratique que recommande fortement Roland Boisvert.

«Les voitures sont tellement perfectionnées que l'entretien est minime. C'est rare avant 50 000 ou 60 000 kilomètres et avec les garanties d'aujourd'hui, le client n'a qu'à retourner chez le concessionnaire. Les personnes risquent de payer plus si le contrat comprend l'entretien.»

Marc-Yvan Poulin de Realty World Robidoux

Le succès de Poulinville

Depuis l'an dernier, une expression est devenue monnaie courante à Saint-Boniface: c'est celle de Poulinville.

«Je songe même à faire enregistrer le mot car il n'y a pas une semaine où je ne me fais pas reconnaître sur la rue à cause de cela», explique Marc-Yvan Poulin, l'agent immobilier de qui dérive l'expression.

«C'est un gros hit publicitaire. C'est venu de différents membres de la Chambre de commerce à cause du succès.» Le natif de la Beauce a rapidement fait ses preuves dans le domaine.

«Je suis fier de ce que j'ai accompli. En 1992, j'ai vendu une quarantaine de maisons sur 50. La moyenne est normalement de 30 %. Et pour les deux premiers mois de 1993, mon chiffre d'af-faires a augmenté de 50 %!»

Marc-Yvan Poulin s'était fait dire que ça lui prendrait cinq ans pour établir sa réputation. «Des gens disent que j'ai franchi au moins trois ans dans la première année.»

Il était déjà très connu à cause de son bénévolat dans la communauté depuis 15 ans. Mais il croit aussi que son succès réside dans le fait qu'il ne met pas de pression sur les clients.

«J'essaie de présenter tous les faits. Je ne veux pas que le client ait de mauvaises surprises. Les clients sont très satisfaits parce que j'ai eu beaucoup de références.»

Marc-Yvan Poulin se spécialise surtout au niveau de la population francophone. Son territoire comprend Saint-Boniface, Saint-Vital, Lorette, Île-des-Chênes et Saint-Pierre-Jolys.

«Le succès est venu de la confiance que les gens ont en moi, de mon honnêteté. Je donne toujours l'heure juste au client. Et je retourne tous mes appels en 10 minutes!»



Marc-Yvan Poulin: Poulinville, bientôt une marque de commerce?

Cette section spéciale des commanditaires a été produite en collaboration avec LA LIBERTÉ

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 13 mars

7h00 Télé-M **Jem**
7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**
7h31 CBWFT **L'île aux ours**
7h50 CBWFT **Touftoufs et Poiluards**
8h00 Télé-M **Transformers**
8h20 CBWFT **Clyde**
8h30 Télé-M **Les tortues Ninja**
8h50 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
9h00 Télé-M **Le club des branchés**
9h15 CBWFT **Vazimolo**
9h30 Télé-M **Le championnat des quilles**
9h40 CBWFT **Looping**
10h00 CBWFT **Tiny toons**
10h15 TV-5 **Alice**
10h30 CBWFT **Robin des bois junior**
Télé-M **Le tour du Québec**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: S.O.S. taxi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Le défi de Marie**
TV-5 **Bouillon de culture**
13h00 Télé-M **Cinémaximum: La guerre du chocolat**
13h30 TV-5 **In Gall**
14h00 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**
14h30 TV-5 **Autovision**
15h00 Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Les héros de l'hiver**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Week-end chez Bernie**
TV-5 **Les rédacteurs en chef**
17h25 TV-5 **Dossiers justice**
17h30 CBWFT **Scully rencontre**
18h00 CBWFT **Métropolis**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné-extra: Monstre aquatique en liberté**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Sacrée soirée**
21h00 Télé-M **Top musique**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h10 CBWFT **Télé-sélection: Mortelle randonnée**
22h40 TV-5 **Bon week-end**
22h43 Télé-M **Ciné-lune: Série noire pour une nuit blanche**
23h05 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h35 TV-5 **Thalassa**
0h35 TV-5 **Sacrée Soirée**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 14 mars

7h00 Télé-M **Les transformers**
7h30 CBWFT **Vazimolo**
TV-5 **Le monde à venir**
7h31 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
7h55 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
8h00 Télé-M **Vision mondiale**
8h30 CBWFT **Lucky Luke**
8h55 CBWFT **Les aventures de Franck et Foo**
9h00 Télé-M **Sur la colline**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 Télé-M **Sans détour**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'église Saint-Sacrement, à Vancouver (C.-B.) par Benoit Laplante, ptre.
Télé-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Musique classique**
10h30 Télé-M **La santé au travail**
10h45 TV-5 **Les grands solistes français**
11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: L'usure du temps**
11h05 CBWFT **La semaine verte**
11h15 TV-5 **Télétourisme**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'heure de vérité**
13h00 CBWFT **Les matinées du dimanche**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
13h30 Télé-M **Cinémaximum: L'ennemi insoupçonnable**
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 CBWFT **Millefeuille**
Télé-M **Charivari élite**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Espace francophone**
16h00 CBWFT **La course destination monde**
Télé-M **Vins et fromages**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h30 Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**
17h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 Télé-M **Star d'un soir**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **Gala métrostar 1993**
TV-5 **7 sur 7**
20h00 TV-5 **Frou-frou**
20h30 CBWFT **Le dimanche**
21h00 CBWFT **Championnats du monde de patinage artistique**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
21h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Ramdam**
22h30 TV-5 **Les dossiers de l'histoire**
22h36 Télé-M **Vision mondiale**
23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h25 CBWFT **Le clap**
23h30 TV-5 **7 sur 7**
23h36 Télé-M **Le monde à venir**
23h50 CBWFT **Ciné-club: Mystery train**
0h30 TV-5 **Frou-frou**
1h30 TV-5 **Ramdam**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 15 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **Gourmandises**
10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Viva Oklahoma**
13h00 TV-5 **Sacrée Soirée**
13h30 CBWFT **Vie de famille**
14h30 CBWFT **Histoires de l'histoire**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Au nom du père et du fils**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h05 TV-5 **Tell quel**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Reportages**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Opération open: Les voleurs de moutons**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Taquinons la planète!**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Second regard**
23h30 TV-5 **Téléobjectif**
0h30 TV-5 **Bas les masques**
1h35 TV-5 **Tell quel**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 16 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **Gourmandises**
10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Frou-frou**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les lycéennes**
13h00 TV-5 **Bas les masques**
13h30 CBWFT **L'art de vivre**
14h05 TV-5 **Tell quel**
14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Tes choix, ta santé!**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
Télé-M **La misère des riches II**
TV-5 **Temps présent**
20h00 CBWFT **Shewaweh**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Taratata**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Spécial cinéma**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h05 TV-5 **Performance**
22h30 TV-5 **Intérieur nuit**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Comment ça va?**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Cinéma: Moitié-moitié**
23h35 TV-5 **Temps présent**
0h35 TV-5 **Taratata**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 17 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **Gourmandises**
10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le tombeur de ces demoiselles**
13h00 TV-5 **Taratata**
13h30 CBWFT **Le temps de vivre**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Livraison spéciale**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Loto-quiz**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Les choix d'une nation**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Sous un ciel variable**
TV-5 **Géopolis**
20h00 CBWFT **Enjeux**
Télé-M **R.B.O.: Anthologie du plaisir**
TV-5 **Richelieu: L'amour et Larochelle**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Divan**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **Autant savoir**
22h50 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
22h59 Télé-M **Mongrain de sel**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Alice n'est plus ici**
23h30 TV-5 **Géopolis**
0h30 TV-5 **Richelieu: L'amour et Larochelle**
1h30 TV-5 **Divan**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 18 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **Gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: À gauche en sortant de l'ascenseur**

13h00 TV-5 **Richelieu: L'amour et Larochelle**

13h30 CBWFT **Cinéma: Le frère André**

14h00 TV-5 **Panorama**

14h30 Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Tes choix, ta santé**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Marilyn**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Scoop**
Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Faut pas rêver**

20h00 CBWFT **Tous pour un**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**

20h30 CBWFT **Raison passion**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h30 TV-5 **Montagne**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **À tout prix**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Le retour dangereux**

23h30 TV-5 **Faut pas rêver**

0h30 TV-5 **Envoyé spécial**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 19 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre Santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h15 CBWFT **Johnson et ses amis**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Pierre Martin le facteur**
TV-5 **Gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Spécial cinéma**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Futur immédiat**

13h00 TV-5 **Envoyé spécial**

13h30 CBWFT **Cinéma: Danger en eaux troubles**

14h00 TV-5 **Tell quel**

14h30 Télé-M **Des mots pour le dire**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Les grands films: Arachnophobie**
Télé-M **Perfecto**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Au nom de la loi**

19h30 Télé-M **L'heure juste**

20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Bouillon de culture**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point médias**

21h30 TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **L'aventure**

23h00 Télé-M **Mongrain de sel**

23h20 CBWFT **Cinéma: Dans le ventre du dragon**

23h45 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

0h15 TV-5 **Au nom de la loi**

1h15 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 13 au 19 mars 1993

Samedi 13 mars

17h00 Télé-M **Weed-end chez Bernie**
Am. 1989. Comédie de T. Kotcheff. Craignant d'être accusés de meurtre, deux employés dissimulent la mort de leur patron en laissant son corps à la vue de tous.

19h00 Télé-M **Monstre aquatique en liberté**
Am. 1988. Science-fiction de S.S. Cunningham. Un monstre marin s'attaque à une base sous-marine américaine.

21h10 CBWFT **Mortelle randonnée**
Fr. 1983. Drame policier de C. Miller. Un détective privé surnommé l'Oeil est chargé d'enquêter sur une jeune femme. Il s'attache à sa proie et peu à peu l'identifie à sa propre fille malgré ses instincts meurtriers et ses changements de personnalités.

22h43 Télé-M **Série noire pour une nuit blanche**
Am. 1985. Drame policier de J. Landis. Un ingénieur se retrouve mêlé malgré lui dans une affaire de contrebande d'émeraudes.

Dimanche 14 mars

23h50 CBWFT **Mystery train**
É.-U. 1989. Film à Sketches de J. Jarmusch. Trois histoires se déroulent la même nuit, et trouvent leur conclusion dans un hôtel miteux de Memphis, Tennessee.

Mardi 16 mars

23h25 CBWFT **Moitié-moitié**
Fr. 1989. Comédie sentimentale de P. Boujenah. À la mort de sa grand-mère adoptive, un homme hérite d'une grande maison dans le Midi. Il doit cependant partager la propriété avec la petite-fille légitime.

Mercredi 17 mars

23h20 CBWFT **Alice n'est plus ici**
É.-U. 1974. Comédie dramatique de M. Scorsese. Le mari d'Alice Hyatt meurt dans un accident d'auto. Elle doit donc assumer seule la responsabilité d'élever son garçon de 11 ans et songe à retourner dans sa Californie natale.

Jeudi 18 mars

23h20 CBWFT **Le retour dangereux**
É.-U. 1985. Drame d'aventures de R. Compton. Deux amis se rendent en Californie pour participer à une course d'autos. Une jeune serveuse, à qui ils sont venus en aide, se joint à eux dans leur randonnée.

Vendredi 19 mars

18h30 CBWFT **Arachnophobie**
É.-U. 1990. Comédie dramatique de F. Marshall. Un docteur devra contrer les ravages causés par une araignée venue du Vénézuela.

23h20 CBWFT **Dans le ventre du dragon**
Can. 1988. Comédie dramatique de Y. Simoneau. Deux sympathiques hurluberlus, livreurs de circulaires, se portent au secours de leur jeune camarade, victime des expériences scientifiques d'un médecin machiavélique.

Mots Croisés

GRILLE N° 6

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Caricaturiste franco-manitobain de renommée internationale.
B. Sa fleur était l'emblème de la royauté en France – Pas vous.
C. Précieux – Adverbe– Préposition.
D. Oiseau réputé pour le plumage de sa queue.
E. Article indéfini – De don – infinitif.
F. Rabelais a dit qu'il était le propre de l'homme – Hardi.
G. Exclusif.

Verticalement:

1. Séparation entre deux terrains.
2. On le respire ou le chante – Fleuve d'Afrique.
3. Cité légendaire bretonne – Amusé.
4. Enfant plus jeune que son frère aîné.
5. Lien.
6. Cobalt – Squelette.
7. Aux chevaux – Existe.
8. Pressée.

Réponses grille n° 5

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	u	t	i	l	i	t	e	s
B	s	e	l	■	t	i	t	o
C	a	s	■	c	e	■	e	r
D	g	■	r	a	m	e	■	d
E	e	n	■	j	s	■	i	i
F	r	e	c	u	■	c	i	d
G	s	o	n	n	e	r	i	e

La page de BICOLO

Bonjour mon ami.e.!

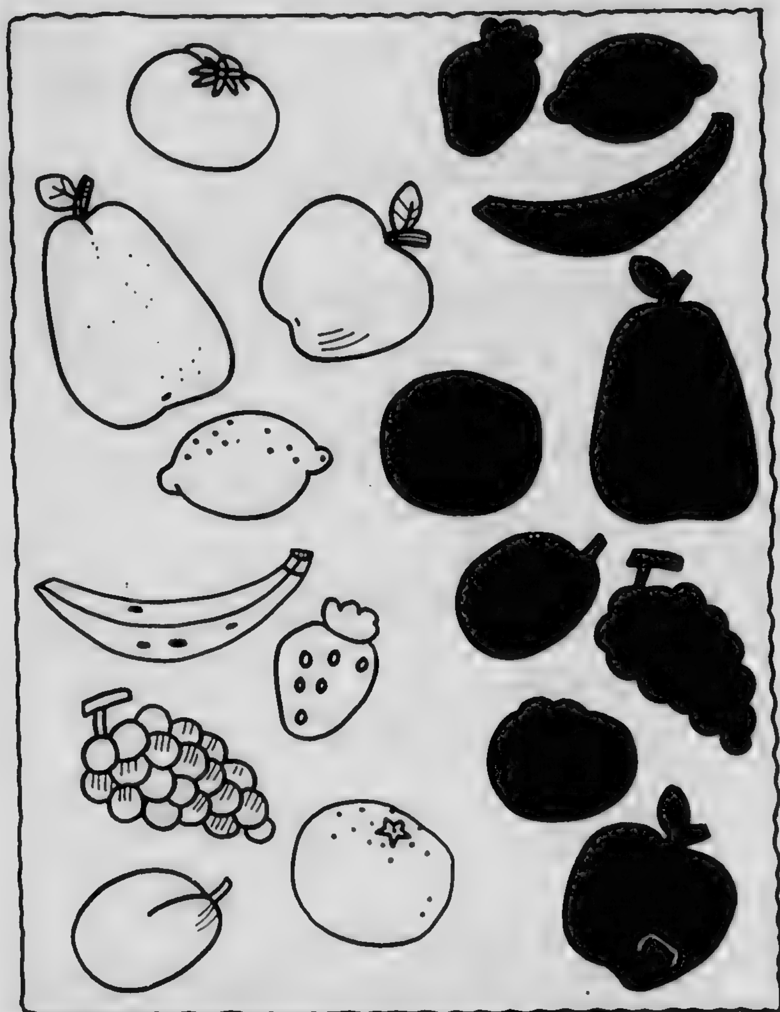
C'est ma deuxième semaine en excursion dans le monde des aliments. Cette semaine je t'ai préparé une page d'activités sur les légumes et les fruits.

J'espère que tu t'amuseras.

Bonne semaine…

Bicolo





Avec ton crayon, relie les fruits à leur ombrage.



Combien de bouteilles de ketchup et de boîtes de conserve aux poires peux-tu retrouver dans ce dessin?

Réponse:
7 boîtes de conserve
9 bouteilles

Légumes et fruits



Membre gagnant de la semaine

9882

Chantal Courchaine
Saint-Claude (Manitoba)

11 ans

Les légumes et les fruits

Parfois on ne mange pas assez de légumes et de fruits. Pourtant, certains de vos amis les adorent!

Popeye mange des épinards et devient fort! Bugs Bunny a toujours une carotte dans la bouche.

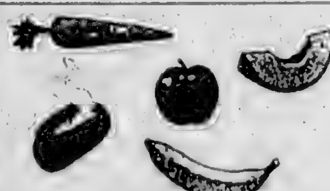
Les légumes et les fruits donnent les vitamines A, C, etc, ainsi que certains minéraux.

Pour avoir le maximum de ces vitamines et minéraux, tu dois choisir les légumes vert foncé et orange comme la laitue, les épinards, le brocoli, les carottes, etc.

Pour avoir le maximum de vitamines des fruits, choisis les fruits orange comme des melons, des oranges, etc.

Légumes et fruits
5 à 10
PORTIONS PAR JOUR

1 portion



1 légume ou fruit de grosseur moyenne

Légumes ou fruits frais, surgelés ou en conserve





125 mL
1/2 tasse

Salade



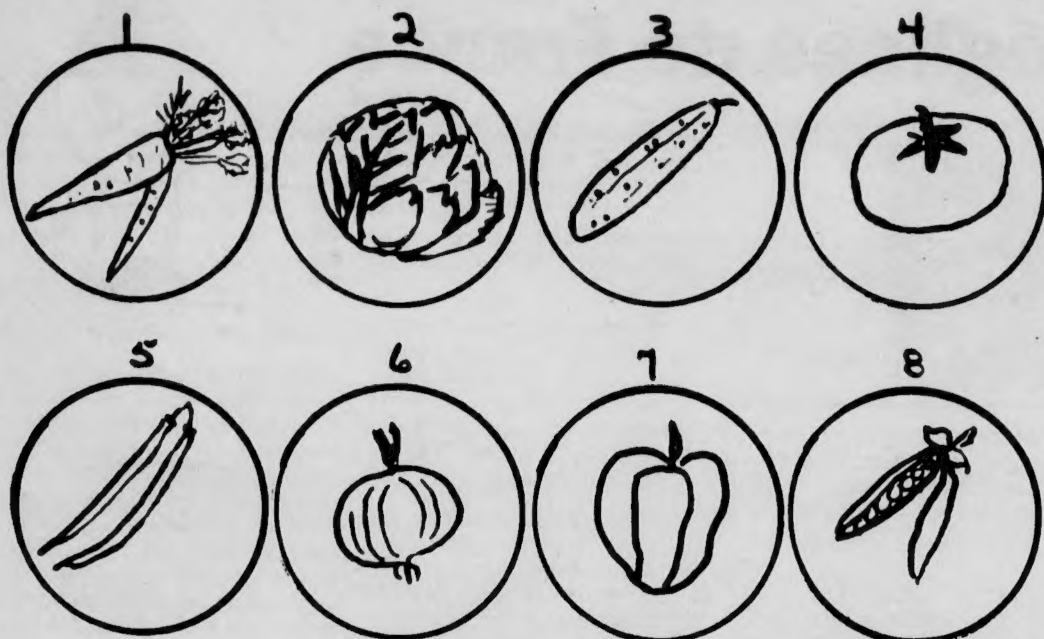
250 mL
1 tasse

Jus



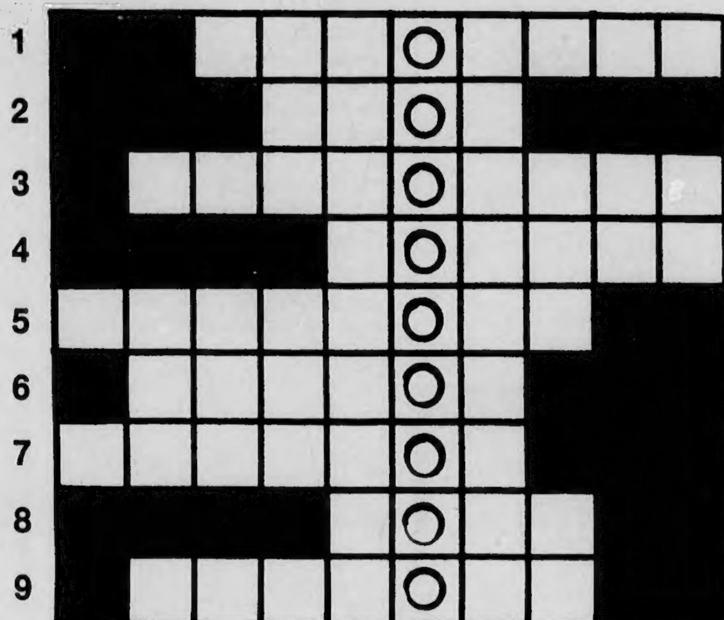
125 mL
1/2 tasse

Voici un casse-tête plein de légumes. Pour t'aider j'ai ajouté la lettre O dans chacun des mots.









Réponse:
Carottes
Chou
Concombre
Tomate
Haricots
Oignon
Poivron
Pois
Brocoli

♣ La Saint-Patrick ♣

♣ Cette semaine on célèbre la fête de la Saint-Patrick, le saint patron de l'Irlande.

♣ Pour célébrer cette fête, je te propose un jeu amusant. Découpe les 10 morceaux du carré et essaie de le reproduire, en t'aidant du dessin à côté.

♣ Bonne chance!

♣ N'oublie pas de porter quelque chose de vert le 17 mars.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.



Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

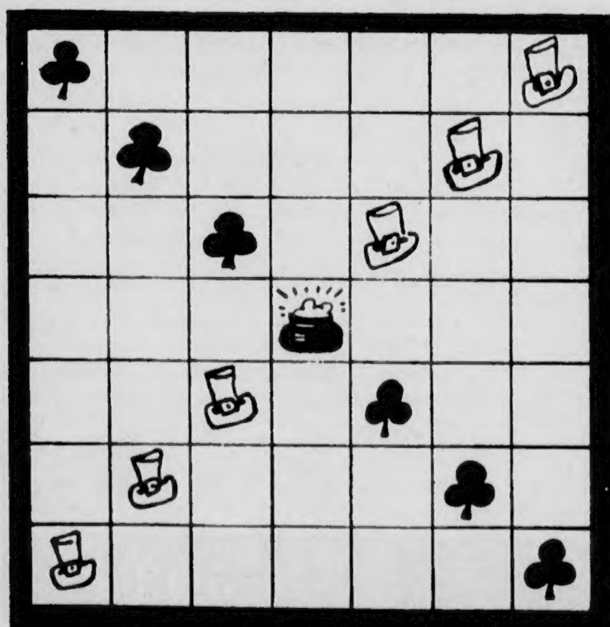
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

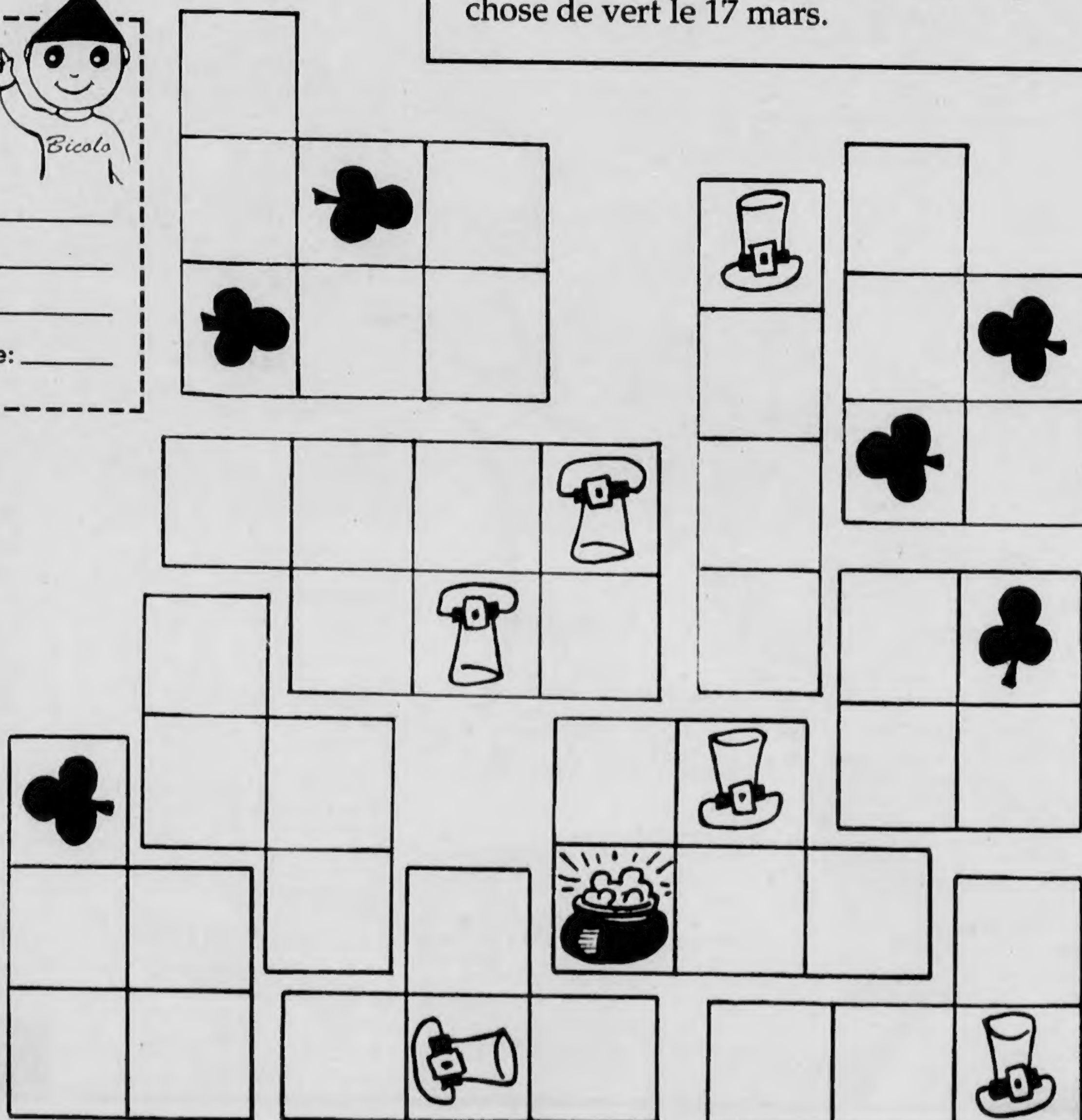
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ________





La chronique religieuse †

Dans les églises de France

Dans les églises de France, j'admire la splendeur des vitraux, les envols de l'architecture gothique, le génie des sculptures sur bois et sur pierre.

J'y revois un passé où l'église était le centre de la vie communautaire. C'était là, en effet, qu'avaient lieu toutes les grandes cérémonies, tant religieuses que civiles. À la ville comme à la campagne, quand il y avait une fête, une célébration, une épreuve, c'est à l'église que se rassemblait le peuple pour louer son Dieu ou le supplier, chanter sa joie ou gémir dans sa peine.

Mais les temps ont changé et en France, comme partout ailleurs dans nos pays bien nantis, les églises se sont graduellement vidées de leurs foules. Des foules qui maintenant se pressent dans des centres commerciaux et sportifs gigantesques où elles sont assaillies par le bruit, la lumière, la musique forte, la publicité sous toutes ses formes.



Gilberte PROTEAU
laïque

Des centes commerciaux et sportifs devenus les «églises» du monde occidental, où se rassemblent les jeunes et les moins jeunes afin de ne pas être si seuls. Mais ce qu'on y trouve vient-il à satisfaire nos coeurs assoiffés de réconfort et d'amitié, de désir de communion avec l'autre et d'appui dans les moments de joie ou d'épreuve?

Si ces centres ont tant de succès, n'est-ce pas parce qu'il y a, au coeur de chaque personne, un besoin inné de l'autre, un besoin de se sentir aimé et compris, de se rassembler, de «faire communauté»?

Le mot «église» vient du mot grec, EKKLESIA, par lequel, dans la bible grecque, on a traduit le mot hébreu «assemblée» qui désignait la communauté de la nouvelle alliance (alliance avec le Christ).

EKKLESIA, c'était donc toutes les personnes fidèles à l'enseignement de Jésus et qui se regroupaient pour se soutenir mutuellement, pour prier ensemble, pour faire communauté. L'Église, c'est donc tout le peuple de Dieu et non pas seulement la structure ecclésiale.

Aujourd'hui, alors que la communauté s'est déplacée dans les centres commerciaux et sportifs ainsi que dans les sectes et les groupes psycho-sociaux, l'Église se trouve dans une situation de grande pauvreté et certains de ses prêtres et de ses fidèles en souffrent beaucoup. Dans certains milieux, on a tendance à se décourager. Pourtant, il y a de l'espoir.

Dans l'Église française, un nouveau ferment se développe. Au coeur de Lille, des églises offrent un service d'accueil, à longueur de semaine, pour tous ceux et celles qui cherchent, soit Dieu, soit simplement une oreille attentive. Dans les monastères où l'on a conservé les grandes traditions de prières et de chants liturgiques de l'Église, il n'y a jamais assez de place pour accommoder tous les fidèles qui veulent assister aux offices ou venir y faire des retraites.

Dans une humble paroisse à Calais, un prêtre issu du monde ouvrier et ordonné à l'âge de 63 ans, ouvre toutes grandes les portes de son coeur à qui veut bien en profiter. Partout à travers la France, de petits groupes communautaires, reliés à une église locale, se rencontrent périodiquement pour prier, échanger, partager.

Et c'est le Christ lui-même qui nous donne l'espoir fondamental pour passer à travers cette crise magistrale. Dans le parabole du grain de sénevé, il nous indique clairement que Dieu a semé et que le grain, si petit soit-il, deviendra gigantesque. Le Royaume de Dieu est là, nous dit Jésus, et il croîtra, quoiqu'il arrive.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. I.D.
894-

IMPÔT, IMPÔT: rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût: 15 $ ou plus. Composez le 237–5326.
899-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, électricité, plomberie et entretien général. Inscrit au bureau d'opportunité des aînés. Composez le 233–3753.
903-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers les siècles et les siècles. Amen. J.O.F.
905-

Recherche

À LA RECHERCHE d'une couturière, préférablement à St-Boniface, pour ajustement de robe. Composez le 253–2181, après 16 h.
895-

RECHERCHE EMPLOYÉS: Tomates, tomates, tomates. Pas tout de suite, mais bientôt. Le jardin St-Léon va recommencer bientôt et il nous faudra des employés. Si ça vous intéresse, envoyez-nous votre curriculum vitae avec 3 personnes références, y inclus leur numéro de téléphone au: Jardin St-Léon, 371, Place Cabana, Saint-Boniface, R2H 0K3.
901-

À vendre

À VENDRE: Lot résidentiel au 314, rue Dubuc. Composez le 237–6772.
881-

ÀVENDRE: À Saint-Claude, maison, grand foyer. 4 chambres à coucher, grande salle à manger et salle de jeu. Deux salles de bain et garage double attenant. Grande propriété aavec plusieurs arbres fruitiers. Saint-Claude est à 45 min. du périmètre. Prix raisonnable. Pour plus d'information composez le 261–4535, Roger.
889-

À VENDRE: encre sèche pour photocopieur XEROX 5046, prix modique. Contactez Josette au 233–8972, entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi.
896-

À VENDRE: Chalet à la Plage Albert. Deux chambres à coucher, salle de bain, grand gazebo, chauffage électrique, complètement meublé. Composez le 254–8541.
906-

À VENDRE: St-Malo, maison de 5 chambres à coucher, 1 376 pi², située sur un lot de 100' x 190'. Foyer, 2 salles de bain, garage double. Composez le 1–347–5407.
904-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 245, boul. Provencher. Irène-concierge. Sonnez au 29. 233–0198.
870-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher au 343, rue Des Meurons. Entrée privée. Entrepôt intérieur. Entièrement rénové. Laveuse sécheuse disponibles. Stationnement. Tout inclus sauf électricité. Libre le 1er mars. 455 $ par mois. Téléphone: 233–7652 ou 233–2520.
876-

À LOUER: au 201, rue Des Meurons, très grand appartement moderne, 2 ch. à coucher, air climatisé, lave-vaisselle, syst. séc. Libre le 1er avril. 515 $/mois. Stationnement inclus. 237–3470 ou 237–7125.
884-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. Stationnement inclus. Disponible le 1er avril. 271, rue Traverse. 436,78 $ par mois. 256–6117.
897-

À LOUER: duplex à louer, 2 chambres, salle à dîner, salon, cuisine, salle familiale, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, stationnement, tous les services et câble inclus. 615 $ par mois. Libre le 1er mai. Composez le 237–9835 après 5 h.
902-

À LOUER: au 201, Des Meurons, grand app. moderne, 1 ch. à coucher, air climatisé, lave-vaisselle. Système sécuritaire et balcon. Libre le 1er avril. 440 $/mois. Stationnement inclus. 237–3470 ou 237–7125.
907-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher au 229, rue Hamel, laveuse, sécheuse, air climatisé, stationnement. Cours enclôturée. 450 $ + gaz et électricité. Composez le 235–0440.
908-

À LOUER: 1er mai, 753, rue Des Meurons. App 1 800 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, salle d'entrepôt, laveuse, sécheuse, tapis, balcon 600 pi². Eau, chauffage, air climatisé inclus. 850 $/mois. Peut être partagé en 3. Composez le 269–1178 ou le 235–1150.
909-

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

QUIZ

Mesurer le temps



QUESTIONS

1. Pourquoi la grande majorité des cadrans en chiffres romains indiquent-ils le chiffre 4 par quatre barres («IIII») plutôt que par le symbole «IV»?

2. Quel est le plus ancien ancêtre de l'horloge?

3. Qu'est-ce qu'on appelle une trotteuse?

4. La grande aiguille d'une des plus grandes horloges de l'Europe mesure 5,76 m. Combien mesure la petite aiguille?

5. Pourquoi dit-on une «montre»?

6. Dans le domaine de l'horlogerie, à quoi se réfèrent les mots suivants: carrosse, châtelaine, gousset, oignon, savonnette, squelette, tourbillon?

RÉPONSES

1. C'est une particularité horlogère. Le chiffre 4 est noté par quatre barres («IIII»), vraisemblablement pour des raisons esthétiques d'équilibre, de proportion et de symétrie avec le chiffre VIII, qui comporte deux éléments de plus que le chiffre romain IV. Les premiers fabricants de cadrans ont peut-être aussi voulu éviter la confusion avec le VI (six) qui se retrouve à l'envers sur un cadran.

2. Le cadran solaire (l'ombre produite par le soleil indique l'heure). Il a disparu parce qu'il était inexact et fonctionnait seulement à la lumière du soleil. Parmi les autres ancêtres de l'horloge, on peut noter le sablier, l'horloge à eau (l'eau s'écoule d'un contenant goutte par goutte et on connaît l'heure grâce au niveau d'eau qui reste) et la chandelle graduée (la chandelle met une heure à fondre d'une graduation à l'autre).

3. L'aiguille des secondes.

4. 3, 80 m, et pèse 75 kg. La grande aiguille pèse 145 kg. La trotteuse, longue de 6 m et d'un poids de 130 kg, se déplace à 0,52 m / s et parcourt 45 km par jour sur un cadran de 12,30 m de diamètre. Cette horloge européenne a été fabriquée par les établissement Huchez.

5. La montre, petite horloge qu'on porte sur soi, prend son nom du verbe «montrer», selon le Petit Robert. Le mot serait apparu au 16e siècle pour désigner «objet qui montre l'heure».

6. Ce sont de différents types de montres. Par exemple, la montre de gousset est celle qui est portée dans le gousset ou gilet, tandis que la montre-oignon tire son nom de la forme arrondie du boîtier. Les châtelaines étaient fabriquées expressément pour les dames.

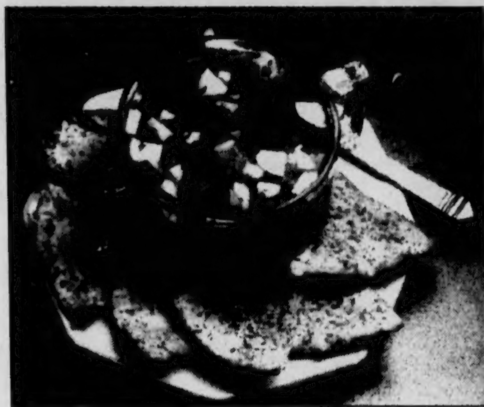
Compilé par Karine BEAUDETTE

RECETTES

Une gazpacho

À cette période-ci de l'année, tous rêvent aux bons légumes frais de l'été. Une façon délicieuse de capturer les bienfaits de cette récolte sera d'en faire une savoureuse soupe froide.

La gazpacho, dont les racines viennent tout droit de la campagne espagnole, est maintenant populaire. Voici une recette qui ne contient pratiquement pas de gras et de cholestérol. Servez-la avec les Pitas "party" au Parmesan, faciles à préparer. (NC)



Gazpacho aux légumes du potager

3 tomates moyennes mûres
450 mL (1 3/4 tasse) de bouillon de poulet
125 mL (1/2 tasse) de vinaigrette italienne
1 petite courgette hachée
1 poivron rouge moyen haché
1 petit oignon haché
30 mL (2 c. à table) de persil haché
2 gousses d'ail hachées fin
2 mL (1/2 c. à thé) de sauce au piment rouge

Peler, épépiner et hacher les tomates. Déposer dans un grand bol. Incorporer le reste des ingrédients.

Couvrir; réfrigérer.

Donne 5 portions de 1 tasse (250 mL) chacune.

Temps de préparation: 15 min. plus le temps de refroidissement.

Pitas "party" au parmesan

4 pains pita ronds, séparés et coupés en pointes
75 mL (1/3 tasse) de vinaigrette italienne
30 mL (2 c. à table) de fromage 100 % parmesan râpé
5 mL (1 c. à thé) d'assaisonnement à l'italienne

Chauffer le four à 400°F (200°C).

Déposer les pointes de pita sur une plaque à pâtisserie.

Badigeonner de vinaigrette.

Saupoudrer de parmesan et de l'assaisonnement à l'italienne.

Cuire au four 10 min.

Donne 8 portions en amuse-gueule.

Temps de préparation: 10 min.

Temps de cuisson: 10 min.

SAINT-BONIFACE

Le défilé de mode de Sara Riel

Dans le but de recueillir des fonds pour la Résidence Sara Riel, un brunch et un défilé de mode par Nygaard International auront lieu le dimanche 14 mars à 11 h 30 à l'hôtel Norwood.

Pour des billets ou de plus amples renseignements, appelez Annette ou Christine au 237-9263.

Y.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

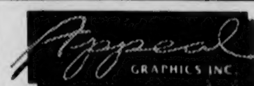
DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
•
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: **957-0050**
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: **957-0840**
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233–5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés: André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil: Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal: Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS


Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472